

Warhefftige Beschreibung / von zweyen neuen Prophe-
ten / welche newlicher Zeit in die Stadt Lüttich ankamen / allda sie 3. Ta-
gen mit bloßem Haupte vnd barfuß in die Stadt durch alle Straffen
gangen / vnd dem Volck geprediget / sie auch zur
Buße vermahnet.

chapitre 11

Les livres religieux

Also sind die
beyden Prophe-
ten in der Stadt
Lüttich auff der
Gassen in bloß-
sen Köpfen vnd
barfüßig gan-
gen / vnd gepre-

diget. Wie
hierin ver-
sehen wirdt
Lieben Leut-
te thut Buße
vnd bekehret
sich zu Gott



Les livres religieux

Le livre religieux constitue plus de la moitié de la production des ouvrages imprimés à Liège sous l'Ancien Régime¹. C'est dire si le sujet mérite une attention particulière et devrait être abordé d'une manière plus approfondie. On se contentera ici d'un premier aperçu en parcourant la *Bibliographie* du chevalier de Theux, avec un essai de présentation du contexte².

259

CERTAINS TITRES ONT ÉTÉ RETENUS pour esquisser le paysage, mais il en est bien d'autres qui mériteraient également une mention. La production locale par des auteurs du lieu a été privilégiée. Ont aussi été imprimés à Liège des textes déjà parus ailleurs. Il faut en tenir compte, comme du fait que bien des auteurs liégeois influents ont aussi publié à l'étranger. Comme partout, on constate d'emblée l'immense variété des sujets, des genres et des formats au sein d'une vaste catégorie, à l'intérieur de laquelle le livre catholique est évidemment majoritaire et la place tenue par la littérature polémique et par le livre de piété, prépondérante. De nouvelles recherches pourraient permettre de compléter la *Bibliographie liégeoise* par des relevés systématiques dans les catalogues actuels de bibliothèques, notamment, pour toute la production relevant des controverses. On aimerait ainsi en savoir plus sur la diffusion et la réception des impressions liégeoises au-delà des frontières.

Ce rapide parcours met en lumière certains aspects de l'histoire religieuse locale, mais il ne faut en aucun cas perdre de vue que les Liégeois ont également eu à leur disposition des impres-

sions étrangères vendues sur place ou reçues de l'extérieur. Les inventaires de bibliothèques en témoignent : le livre religieux imprimé à Liège n'est pas majoritaire dans les collections des communautés religieuses ou des particuliers. Il serait donc passionnant d'enquêter sur les pratiques de lecture des acquéreurs, compte tenu de leurs appartenances sociales, de leur degré d'alphabétisation, de leurs choix de vie, pour tenter de répondre à diverses questions encore en suspens portant sur le lectorat liégeois, son identité, ses usages, ses motivations, ses attentes, ses réactions³...

Avant l'érection du Séminaire : premières réformes et premiers livres⁴

La seconde moitié du XVI^e siècle ne permet pas encore à Liège de prendre rang parmi les lieux d'édition remarquables dans le domaine du livre religieux. Pour enrayer l'expansion du protestantisme, les autorités catholiques prennent des mesures destinées à empêcher

Régime, *B.I.A.L.*, t. 47, 1922, p. 15-128 ; Id., Imprimerie et journaux à Liège sous le Régime français, *B.I.A.L.*, t. 49, 1924-25, p. 1-64 ; J. BRASSINNE, L'imprimerie à Liège jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique des origines à nos jours*, t. 5, Bruxelles, 1925, p. 38-41.

² X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., Bruges, 1885 ; J.-P. MASSAUT, M.-É. HENNEAU, É. HÉLIN, *Liège. Histoire d'une Église, du XVI^e au XVIII^e siècle*, Strasbourg, 1994 ; *Dictionnaire de théologie catholique*, 15 vol., Paris, 1910-1971 ; *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, 17 vol., Paris, 1933-1995 ; *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1912 et s.

³ H.-J. MARTIN, B. DELMAS, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, 1988 ; R. DARNTON, *Gens de lettres, gens du livre*, Paris, 1992 ; *Le livre religieux et ses pratiques. Études sur l'histoire du livre religieux en Allemagne et en France à l'époque moderne*, sous la dir. de H. E. BÖDEKER, G. CHAIX et P. VEIT, Göttingen, 1991.

⁴ J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVI^e siècle*, Liège, 1884 ; L. HALKIN, Les origines du collège des Jésuites et du séminaire de Liège, *B.I.A.L.*, t. 51, 1926, p. 83-191 ; F. WILLOX, *L'introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la Principauté de Liège*, Louvain, 1929 ; L.-É. HALKIN, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche princes-évêques de Liège (1538-1557)*, Liège, 1936 ; *Le grand séminaire de Liège, 1592-1992*, éd. J.-P. DELVILLE, Liège, 1992.

¹ U. CAPITAINÉ, *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités dépendant de l'ancienne principauté de Liège et de la province actuelle de ce nom*, 1867 ; T. GOBERT, *L'imprimerie à Liège sous l'Ancien*

la diffusion des ouvrages estimés hérétiques. Corneille de Berghes publie un mandement à cet effet en 1540, qui précède de cinq ans la parution d'un édit général contre l'hérésie, dans lequel les inquisiteurs Thierry Hézius et Charles de Nicquet font insérer le catalogue des livres prohibés. L'*Index librorum prohibitorum*, établi par Pie IV en 1564, paraît à Liège chez Henry Hovius, puis chez Gautier Morberius (1568-1569) (*chap. 10, fig. 5*).

Entre-temps, les échos du Concile de Trente parviennent lentement aux frontières du diocèse. Aucune délégation liégeoise n'assiste à la première session (1545-1547). Georges d'Autriche finit par réunir un synode en 1548, sur les instances de Charles Quint. En dix-huit chapitres, les statuts, parus à Louvain en 1549, abordent des questions fondamentales relatives à la formation des clercs et à la rénovation de la pastorale. Mais les effets sont loin d'être immédiats, dans un diocèse aux dimensions pourtant réduites depuis 1559. Si les décrets du Concile, clôturé en 1563, paraissent pour la première fois chez Morberius en 1569 et sont plusieurs fois réédités par la suite, le clergé liégeois fait longtemps la sourde oreille, malgré les injonctions des légats pontificaux Bonomi (1585), Albergati (1612-1614) et Carafa (1628-1629).

Un effort dans le domaine de la liturgie est toutefois perceptible. Après l'édition parisienne d'un Missel liégeois en 1540⁵ (*fig. 2*) et celle du Rituel, à Louvain en 1553, un Bréviaire propre à l'Église de Liège paraît à Anvers en 1558, deux ans avant la belle édition, chez Morberius, du *Breviarium* à l'usage des chanoines de la collégiale Saint-Paul (*chap. 10, fig. 2*). À l'issue du Concile, les travaux des liturgistes aboutissent à une refonte des livres en usage que les réformateurs souhaitent imposer à l'Église universelle dans l'espoir d'une prompte uniformisation des rites. Le Bréviaire puis le Missel romain, revus par Pie V, sont imprimés à Liège en 1572 et 1574. Afin d'accompagner les prêtres dans leur mission sacerdotale, en particulier dans l'administration des sacrements, Ernest de Bavière fait ensuite remplacer le Rituel par un nouveau *Parochiale* (1592)⁶, mieux adapté aux nouvelles contingences post-tridentines (*fig. 3*).

Rien ne paraît à Liège qui témoigne vraiment du renouveau prodigieux que connaît alors la théologie dans le domaine de l'exégèse, de la patristique, de la scolastique, de la dogmatique ou de la morale. Tout juste peut-on repérer

l'édition liégeoise, toujours chez Morberius, de la traduction française du Nouveau Testament par René Benoît en 1572. Il faut attendre 1597 pour voir paraître chez Hovius la version des théologiens de Louvain. Les théologiens étrangers installés ou de passage à Liège n'y publient pas. Les Liégeois vont ailleurs faire carrière.

La Maison Saint-Jérôme, tenue par les Frères de la Vie commune, mérite toutefois une mention comme haut lieu d'enseignement et véritable foyer d'humanisme. L'un de ces frères, Libert Houthem, se signale par le nombre de ses publications à l'usage des jeunes qu'il initie notamment à la rhétorique, tout en s'efforçant de leur transmettre les *praecepta* utiles à la conservation de leur vertu (1573). Ces hiéronymites sont supplantés à la fin du siècle par les jésuites, dont on note déjà la présence à Liège dès 1544, avec la visite de Pierre Lefèvre et Pierre Canisius. Le projet d'ériger un collège tenu par ces nouveaux soldats du Christ voit le jour en 1553. La Compagnie envoie ses missionnaires pour préparer le terrain. Robert de Berghes souhaite par ailleurs créer un séminaire et entame des démarches à Rome en 1560. Le programme des cours doit porter sur la somme de la doctrine chrétienne de Canisius, les Évangiles et Épîtres de toute l'année et les lieux communs théologiques. On s'accorde également sur l'importance de la formation morale des futurs prêtres. Malgré l'autorisation pontificale obtenue en 1561, le projet échoue, faute de moyens. Au synode diocésain de 1571, l'évêque renonce à l'idée du séminaire et demande l'érection d'un simple collège d'humanités. Le gymnase Saint-Jérôme, en difficulté, est sollicité pour céder ses bâtiments. La convention est ratifiée par le pape en 1581. Les premiers cours sont dispensés l'année suivante. En 1585, le jésuite François Coster, propagateur des célèbres sodalités mariales, publie chez Morberius un manuel à leur usage.

Lors de ses interventions à Liège, le nonce Bonomi souhaite ardemment la création d'un cours de théologie dans la cité. Le Chapitre accepte de nommer le théologien Georges Thourin pour occuper une chaire théologique à la cathédrale et y enseigner l'Écriture sainte. Après Bonomi, le nonce Frangipani reprend le projet de création d'un séminaire, qui finit par aboutir, non sans mal, en 1592. L'établissement est inauguré par un discours de Thourin, auteur de l'*Institutio et erectio seminarii clericorum in*

civitate Leodiensi, statuts publiés à Liège la même année. Les jésuites, appelés à suppléer pour certains cours, se heurtent à l'opposition farouche de l'université de Louvain et doivent laisser la place aux séculiers. Les nombreuses éditions liégeoises des œuvres de Canisius témoignent toutefois de la confiance accordée par le pouvoir épiscopal à la Compagnie de Jésus. La *Summa doctrinae christianae*, publiée à Anvers en 1557 et vendue à Liège chez Lucas Bellère, vise un public de clercs qu'il est urgent de former à l'exercice d'une pastorale plus efficace. En 1571, Morberius en imprime un abrégé trilingue à l'usage des collégiens. Il fait suite à l'édition officielle du *Catechismus* du Concile de Trente, sorti des presses d'Hovius sur ordre de l'ordinaire en 1568. Pour l'accompagnement spirituel des clercs et des chanoines réguliers à qui ces catéchismes sont en priorité destinés, Morberius édite encore en 1563 des opuscules de Denys le Chartreux († 1471) et se permet de déplorer dans la préface les vicissitudes d'un temps marqué par les dissensions religieuses.

Sous les trois Wittelsbach : le livre religieux dans tous ses états⁷

Des jours meilleurs sur le plan de l'édition du livre religieux se profilent avec le règne successif des trois Wittelsbach qui inaugure véritablement le temps de la Réforme catholique à Liège. Certes, la résistance d'un certain clergé à la réception des décrets tridentins et l'accueil glacial réservé aux nonces de Cologne expliquent en partie les lenteurs dans la mise en place des réformes. De fortes personnalités se manifestent toutefois comme de précieux artisans du changement dans l'entourage épiscopal, laissant une œuvre écrite remarquable, ainsi celles du théologien et historien Jean Chapeville et du juriste Jean de Chokier, tous deux vicaires généraux à quelques années de distance. Du premier, on retiendra notamment, en plus de ses célèbres *gesta pontificum Leodiensium* (1612) (*chap. 4, fig. 9*), une *elucidatio* du catéchisme romain, parue chez Hovius en 1600,

⁵ Voir not. 2, *infra*.

⁶ Voir not. 3, *infra*.

⁷ J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, 2 vol., Liège, 1877 ; H. BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, 12 vol., Paris, 1916-1933 ; H.-J. MARTIN, *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, 1969.

et sa *Summa catechismi*, expression écrite de son cours de dogmatique donné au Séminaire, qu'imprime Arnold de Corswarem en 1605. Le second, par ailleurs ardent controversiste, s'inscrit aussi dans le débat sur les conflits de juridiction entre pouvoirs spirituel et temporel et produit en outre un traité sur les bénéfices ecclésiastiques (1616).

L'implantation massive de nouvelles maisons religieuses constitue l'un des phénomènes les plus marquants du moment, avec une incidence considérable sur la production du livre religieux. Les réguliers occupent à Liège le devant de la scène, à commencer par les jésuites déjà évoqués. Liégeois d'origine ou d'adoption, les pères de la Compagnie font tourner les presses locales pour leur propre compte ou celui de leurs confrères dans les domaines qui leur sont chers : théologie (Thomas Compton, Jacques Lobbet, Antoine Terillus), controverse (Jean Roberti, Louis de Marche), propagande et catéchèse (Jacques des Hayes), hagiographie (Jean-Érard Foullon), patrologie (Pierre Halloix), spiritualité (Alard Le Roy, Philippe Bouchy-Servius), promotion du culte marial (Pierre Bouille), histoire (Barthélemy Fisen, Gilles Boucher), poésie et théâtre religieux (Charles Werpen, Guillaume Grumsel)... On note aussi une grande effervescence au couvent des récollets qui publient, entre autres, leurs sermons (André Tecto), leurs controverses (Matthias Hauzeur, Barthélemy d'Astroy, Jean Jacobi), leurs textes de direction spirituelle (Bonaventure Dernoy, Valentin Marée, d'Astroy), leurs manuels à l'usage des confesseurs (Arnold Paludanus, Ambroise Peuplus), leurs biographies spirituelles (Hubert Massart, d'Astroy)... Au début du siècle, Georges Maigret, du couvent des ermites de Saint-Augustin, en plus d'instruire ses novices, se fait hagiographe des grandes figures de son ordre (1612), tandis que Jean-Baptiste de Glen se manifeste dans des œuvres de morale chrétienne et d'histoire⁸. Leur confrère Mathias Chefneux livre plus tard une chronographie de la chrétienté depuis la création (1661-1670), tandis que son homonyme, dit Mathias a Corona, du couvent des carmes déchaux, commet une œuvre en sept volumes sur l'exercice du pouvoir dans l'Église, parue entre 1663 et 1677. Sont encore imprimés les sermons du franciscain controversiste Louis du Château (1619) et les propos spirituels de son homologue Jacques Le Noir

(1621), les poésies du carme chaussé Louis de Saint-Pierre (1660), les mille pages d'exercices d'oraison mentale du capucin Chrysostome Libote (1660), les manuels de dévotion des minimes (Jean-Jacques Courvoisier, Nicolas Bertin, Jean Nivar), sans compter les ouvrages de circonstance que chaque maison se fait un devoir de publier pour la gloire de son ordre : on ne peut les citer tous.

Les religieuses sont, elles aussi, grandes consommatrices de livres religieux, dont elles font l'acquisition à titre individuel ou collectif. Une vingtaine de communautés nouvelles voient le jour à Liège entre 1605 et 1690. Règles et constitutions à l'intention des ursulines (1622 et 1626), des augustines (1623), des sépulcrines (1632), des annonciades célestes (1642)⁹ (fig. 7), des carmélites déchaussées (1668), des clarisses (1678)... font l'objet d'éditions locales, avec approbation des autorités épiscopales. En plus de savourer les nourritures spirituelles composées par leurs soins, mais restées inédites, ces femmes sont parfois les dedicataires et surtout les destinataires d'innombrables exercices spirituels, abrégés de vertus et autres pieux propos du moment. Les cisterciennes se voient notamment offrir plusieurs ouvrages : le franciscain Jacques Le Noir présente son *plaisant verger d'amour spirituel* à Agnès de Corbion, abbesse de la Paix-Dieu (1621), le jésuite Alard Le Roy tente de faire accéder Marguerite de Saint-Fontaine, du Val-Benoît, à la sainteté par la *considération des fleurs* (1641), alors que le Christ Roi est mené en triomphe sur un *chariot de gloire* au devant de Catherine de Lamboy, abbesse d'Herkenrode, par le prédicateur liégeois Jacques Du Pré (1662). Le carme Albert de Saint-Germain dédie encore une traduction des *Avis spirituels* de Marie-Madeleine de Pazzi aux carmélites du Potay (1670), tandis que des considérations sur l'état du Verbe incarné sont proposées aux annonciades dans un *oratoire* préfacé par une des leurs (1686). À la fin du règne de Maximilien-Henri de Bavière, une controverse oppose le récollet Jean Jacobi au curé janséniste Jean Ansillon touchant la récitation par les religieuses de l'office en leur particulier (1683-1686), mais il s'agit là d'un prétexte pour en venir à une toute autre question : le probabilisme alors en débat.

Les besoins de la pastorale suscitent la publication d'ouvrages spécialisés. On l'a vu pour la période précédente, la réforme de la litur-

gie offre aux imprimeurs l'occasion de vendre au clergé paroissial les guides indispensables à la *cura animarum*. Malgré les injonctions du Saint-Siège en faveur du bréviaire romain, la version liégeoise reste en usage. En 1622, une nouvelle édition, plus conforme au rit romain, est imprimée chez Corswarem. En 1624, le jésuite Baudoin Williot dédie l'édition liégeoise du *martyrologe romain* aux épouses des bourgeois Pierre Bex et Guillaume Beeckman, preuve que les femmes mariées sont partie prenante des processus de réforme, fût-ce sous la forme d'un mécénat. Un nouveau *Parochiale* est mis au point en 1641 par le curé de Saint-Michel, Sébastien Huſtin, ancien professeur au Séminaire de Liège, alors que les premières cartabelles ou calendriers liturgiques paraissent chez Léonard Streel à partir de 1645.

La somme de confession du franciscain Jean Benediſti, parue pour la première fois à Lyon en 1584, est censée aider les confesseurs dans leur lourde tâche. Sa complexité incite toutefois des théologiens liégeois à en publier un *Abbrégé* chez Christian Ouwerx en 1595, avec l'approbation du vicaire général Jean Chapeaville, qui, l'année suivante, propose un traité des cas réservés à la juridiction de l'évêque ou du pape et éditée en 1598 des *Pastorum instructiones* de l'inquisiteur liégeois Antoine Ghénart, alors décédé. Nombreux seront les clercs formés à cette école, avant la parution des manuels de Jean-Henri Manigart en 1660¹⁰ (fig. 9). La résolution des cas réservés demeure un sujet inépuisable. En 1649, Bertaut en propose une vingt-et-unième édition chez Jean Tournay, en forme de catéchisme à l'usage des confesseurs du diocèse. Si l'*Hortus pastorum*, célèbre condensé de théologie du curé couvinois Jacques Marchant, paraît à Mons en 1626, une édition liégeoise de son supplément sort des presses de Tournay en 1651. Enfin, à ceux qui n'en auraient pas encore pris conscience, le curé d'Oppagne Nicolas Mouton rappelle combien le *péché est l'ennemy de Dieu et de l'homme* dans un traité de six cents pages dédié au prince-évêque en 1671.

Après s'être eux-mêmes formés, les prêtres de terrain ont à se préoccuper de leurs ouailles. Catéchismes et traités doctrinaux peuvent

⁸ Voir not. 4, *infra*.

⁹ Voir not. 6, *infra*.

¹⁰ Voir not. 8, *infra*.

les aider à faire résonner la bonne parole aux oreilles des laïcs. En 1598, Hovius imprime en flamand et en français les *Douze leçons catholiques contenant la pratique de la doctrine chrétienne* du jésuite Zacharie Rotz. La traduction du catéchisme de Robert Bellarmin paraît chez Corswarem en 1601, juste avant la somme de Chapeaville (1605), bientôt suivie d'un flux ininterrompu d'*explications de la foi* et autres *fleurs* ou *thrésors* de l'enseignement de l'Église catholique. La Compagnie de Jésus contribue activement à la mission chrétienne, s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge par un encadrement d'une redoutable efficacité. À la préoccupation d'initier aux fondements de la doctrine s'ajoute celle de former à la polémique, exercice auquel tout chrétien peut s'entraîner à l'aide d'*abrége(s) des controverses* du temps¹¹. Le souci de normalisation des discours habite les autorités qui sont peut-être rassurées, en 1673, par la diffusion d'*Instructions chrétiennes utiles à toutes sortes de personnes [...] pour être uniformément enseignées dans le diocèse de Liège*. Elles font suite aux efforts de Nicolas Dolembreux, chapelain de Grâce et de Montegnée, pour expliquer l'essentiel de la foi chrétienne à ses paroissiens (1667-1675).

La prédication est l'une des armes favorites des agents de la Réforme catholique et l'édition de leurs sermons, munis de tables analytiques, un outil appréciable pour les pasteurs en mal d'inspiration. En 1616, le récollet André Tecto, prédicateur à la cathédrale, livre une vingtaine de discours sur la mort ; deux ans plus tard, un prêtre du Namurois publie des *Conciones cathechisticae* chez Guillaume Hovius, alors que les diatribes de Louis du Château contre *La religion prétendue réformée des provinces belgiques*, prononcées dans l'église des frères mineurs, sont imprimées chez Christian Ouwerx en 1619. On peut encore signaler, parmi tant d'autres recueils à l'usage des prédicateurs, les questions de théologie morale, ordonnées en fonction des évangiles des dimanches de Carême par les soins du jésuite Jacques Lobbet (1641).

Également à l'ordre du jour, l'accompagnement spirituel de ces prêtres, auxquels le Concile de Trente confère une dignité éminente et un statut totalement séparé du reste de la chrétienté. Nombreux sont les exercices composés à leur intention, comme ceux

du chartreux espagnol Antoine de Molina († 1612), publiés à Liège en 1629.

Comme partout, on assiste à une intense production de textes représentatifs de courants spirituels qui contribuent à la création d'un nouveau style de vie chrétienne par l'exhortation à la pratique des sacrements, la promotion de nouvelles dévotions et la sanctification de tous les états de vie. De l'héritage de la *Devotio moderna*, on retient évidemment la traduction française de l'*Imitation de Jésus Christ*, qui paraît chez Ouwerx onze ans après celle de René Gaultier, publiée à Paris en 1604, alors qu'une édition latine est offerte au comte de Fallais, Herman de Bourgogne, en 1623 par un croisier liégeois. La traduction par Le Maître de Sacy – qui signe sieur de Beuil –, parue à Liège en 1662, connaîtra plusieurs rééditions à la fin du siècle, sans doute à la demande des cercles jansénistes. En 1680, paraissent encore *Les fondements de la vie spirituelle* tirés de l'*Imitation*. Les initiales dissimulent l'identité du père Jean-Joseph Surin. Les grands rhéno-flamands ne sont pas reproduits mais, dans leur sillage, on peut citer une édition posthume du *Bref discours de l'abnégation intérieure* du cardinal de Bérulle (1631) ou celle de l'*Anatomie de l'âme* du capucin Constantin de Barbanson (1635). Bien plus tard, Pierre Danthez rééditera l'*Institutio spiritualis* du bénédictin Louis de Blois († 1556), contenant une apologie de Tauler (1690).

Si la réforme du Carmel doit beaucoup au milieu liégeois animé par Jean Soreth au milieu du XV^e siècle, les successeurs ne se manifestent guère dans le milieu de l'édition, en dehors du poète Louis de Saint-Pierre, qui gratifie diverses personnalités liégeoises de ses *peintures sacrées du temple du Carmel* (1659-1660). Installés pour leur part en Hors-Château, carmes et carmélites déchaussés ne suscitent pas d'éditions liégeoises des œuvres de Thérèse d'Avila ou de Jean de la Croix. On retiendra cependant, dans le domaine de la théologie mystique, l'édition du *Traité de la contemplation divine* du carme espagnol Thomas de Jésus († 1627), dédiée par le père Maurice de Saint-Mathieu aux bourgeois de Liège Léonard de Stockem et Albert de Beckers en 1675, le même s'étant chargé l'année précédente d'imprimer *Les excellences et grandeurs de la mère de Dieu* de son confrère Valère de Saint-Euphrosyne.

On retient surtout du récollet Barthélemy d'Astroy son engagement virulent dans la

controverse anti-protestante, mais on peut également mentionner son *Bréviaire de dévotion* à l'usage des chrétiens (1661), faisant suite à son *Traité du bien de la patience chrétienne* (1648), plusieurs fois réédité, qui témoigne de ses activités de directeur spirituel notamment auprès de communautés religieuses féminines.

La Compagnie de Jésus occupe une fois encore une place prépondérante, grâce aux méditations emblématiques d'Alard le Roy, aux pieux *remèdes* de Jean-Érard Foullon, aux anges conducteurs de Jacques Coret¹², mais aussi avec les livres d'Étienne Binet, de François Gaultier, de Paul de Barry, d'Amable Bonnefons, de Toussaint Bridoul, de Jean Crasset... L'exemple de Philippe Bouchy dit Servius illustre bien la préoccupation des jésuites de suivre pas à pas leurs dirigés. Hennuyer d'origine et liégeois d'adoption, Bouchy commence par reconforter les âmes dévotes à la Vierge (1636), avant de proposer des *devis familiers* aux âmes désolées (1637) ; il accompagne ses lecteurs dans leur choix de vie (1637) et les prépare à bien vivre (1638), tout en leur procurant *L'amy fidèle* qui les suivra jusqu'à la mort (1639). Il est à cette époque un *art* de trépasser (1639), dont le religieux se soucie plus que tout ! Il s'emploie enfin à vanter les mérites des *vertus virginales* (1643) et suggère, en apothéose, de s'en remettre à la protection de la Vierge, dont il promeut le culte à Tongre, près de Chièvres (1651).

Dès 1611, les Liégeois disposent d'éditions locales de l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales († 1622) et découvrent à son école que l'accomplissement du devoir d'état permet aux hommes comme aux femmes de toutes conditions de progresser sur les voies du salut. Il n'en demeure pas moins que le couvent reste le lieu idéal pour s'y consacrer à moindre risque. Récits hagiographiques et biographies spirituelles le démontrent à l'envi. En témoigne aussi la profusion d'ouvrages destinés aux religieux, mais que les directeurs spirituels conseillent aussi aux laïcs. Ainsi Léonard Streel imprime-t-il en 1603 la traduction française du *Gerson de la perfection religieuse* que le jésuite Luca Pinelli met à la disposition de tout chrétien désireux de l'acquiescer. Tout au long du siècle, le thème du *contemptus mundi* fait fortune, comme le rappelle encore, en 1686,

¹¹ Voir not. 5, *infra*.

¹² Voir not. 11, *infra*.

la *Briefve exhortation spirituelle à la retraite monastique et fuite du monde* du cistercien Guillaume de Xhénemont, abbé du Val-Dieu. Si le cloître ne peut être envisagé par tous, à tout le moins doit-on faire pénitence, à laquelle l'augustin Albert Rond exhorte les Liégeois avec son *réveil-matin de l'âme pécheresse* (1650). L'attrait pour l'érémisme et la quête d'absolu offre alors un certain succès au *chrétien intérieur* de Jean de Bernières (1663), entièrement tourné vers le *Dieu seul* que met en exergue Henry-Marie Boudon (1673).

La direction spirituelle des femmes, elles-mêmes activement impliquées dans la Réforme catholique, retient particulièrement l'attention du clergé et fait d'elles des lectrices assidues d'une bonne part des livraisons dans le domaine de la spiritualité. Jean-Baptiste de Glen fait œuvre originale en se souciant spécifiquement de leur éducation dès 1597¹³ (fig. 4 et 5). Plus classiquement, des mises en garde contre une vanité réputée féminine sont émises à la faveur de deux ouvrages publiés en 1675 : un *Miroir des dames* qu'Olivier de Haie offre au chanoine de Saint-Martin Ernest de Méan et le traité d'un moraliste sur *la modestie des habits des femmes chrétiennes*.

Aux laïcs des deux sexes sont également destinées les œuvres morales visant à la sanctification de leur vie. L'augustin de Glen ouvre la voie en 1608 avec son *Économie chrétienne* (chap. 10, fig. 7) ; en 1633, le chanoine Gilles de Rasyr promet *la vraie félicité humaine [...] à gens de toutes sortes d'humeurs, d'état, condition et religion* qui suivront ses conseils ; le jésuite Alard le Roy prend le relais en rappelant au *père de famille* ses nombreuses obligations (1642), tandis que l'honnête homme peut s'inspirer des *Considérations morales* du chanoine Bertrand Moreau pour se garder d'un mauvais pas (1683)¹⁴ (fig. 11). Le même Moreau encourage encore la pratique de la charité envers des pauvres (1673), dont il faut autant assurer la survie que l'encadrement spirituel, comme le préconise Adrien Gambart, disciple de Vincent de Paul (1671). À tous, on recommande la plus grande prudence à l'égard des Écritures dont la lecture, sans être interdite, est soumise à l'approbation épiscopale. De loin préférable reste le recours aux extraits commentés comme ce délicieux *pain quotidien pris de la bouche sacrée et sucrée de Jésus-Christ*,

que *diverses réflexions dévôtes* rendent faciles à mâcher et digérer (1658).

Dans l'Europe de la Contre-Réforme, certaines dévotions connaissent un succès considérable, encouragées par un clergé décidé à en remonter aux adversaires. Liège est évidemment un haut lieu du culte eucharistique dont les historiens s'emploient à retracer l'évolution. Après Lambert Le Ruitte (1598), Barthélemy Fisen relate les origines liégeoises de l'institution de la Fête-Dieu, ravivant ainsi la mémoire de Julienne de Cornillon (1628). Son confrère François Lahiée assure à son livre une plus large diffusion en le traduisant en 1645. D'innombrables livrets encouragent la vénération du Saint-Sacrement, mais aussi la pratique de la communion fréquente, telle *La paranymphe eucharistique* du médecin tournaisien Benoît Perdu (1683). En 1655, Hilaire d'Awaigne rapporte l'histoire de l'hostie miraculeuse exposée dans l'abbatiale des cisterciennes d'Herkenrode. François Pirouille, professeur au Séminaire, se croit tenu de publier des *dissertationes hymnodicae* sur les mérites respectifs de l'Eucharistie et de la messe (1661-1662). Les *Dévôtes méditations sur tous les mystères du sacrifice de la sainte messe*, publiées chez Hoyoux en 1676, témoignent de l'influence persistante de François de Sales sur un sujet par ailleurs rebattu dans la Compagnie de Jésus. En 1688, Jacques Coret présente *Jésus au Saint-Sacrement de l'autel [...] à ses adorateurs*, tandis que son confrère Jean Crasset propose des entretiens de dévotion sur le même sujet. La dévotion à la Passion du Christ inspire le dramaturge Denis Coppée, qui livre en 1624 une *sanglante et pitoyable tragédie* relatant les derniers moments du Rédempteur, tandis qu'elle suscite la publication d'un exercice sophistiqué de méditation sur le nom de Jésus du croisier hutois Jacques Dardée (1633). La dévotion à la Vierge, dont l'essor coïncide avec le rayonnement de la Compagnie de Jésus, provoque un véritable raz de marée dans le domaine de l'édition avec feuillets, placards, livrets, recueils et autres discours en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, de Saint-Séverin, de Foy, de Montaigu, de Cortenbosch, de la Sartre, de consolation, de miséricorde, du Rosaire, des sept douleurs, du bon voyage, du bon retour... Ici comme en France, les *cent dévotions à la Mère de Dieu* du jésuite Paul de Barry jouissent d'un franc succès auprès des innombrables Philagies dirigées par

ses soins (1643), alors que le récollet Barthélemy d'Astroy profite d'un *Traité des louanges [...] de la [...] Vierge* pour contrer une nouvelle fois les protestants (1649). Le même père de Barry (1642) et son confrère Jacques Coret (1675), puis le carme Herman de Sainte-Barbe (1688) encouragent en outre les Liégeois à recourir à l'intercession de saint Joseph, *le plus aimé de Dieu*, dont le culte est ravivé à l'époque. Les saints locaux sont également mis à l'honneur, avec le rappel de leurs exploits tant sur terre qu'au-delà. Enfin, on ne compte plus les confréries qui prennent une part active à l'entreprise de reconquête catholique. L'importance accordée à la conversion personnelle et à la pratique des bonnes œuvres introduit leurs membres dans la perspective d'une réforme de la société et leur propose pour y parvenir de s'adonner à des dévotions précises, abondamment décrites dans les livrets publiés à leur intention.

L'ouverture du Séminaire ne provoque pas d'emblée la parution à Liège d'ouvrages spécialisés destinés à l'enseignement de la philosophie et de la théologie. À l'exception des cours de Chapeville, en partie publiés, ceux de ses collègues restent inédits : celui de Sébastien Hustin portant sur les catégories d'Aristote (1617) et l'*Expositio decalogi* de Thierry de Grâce (1617-1618) sont encore conservés. Les nouveaux statuts mis au point par le suffragant Étienne Strecheus en 1621 prévoient une liste de cours identique à celle établie en 1592. À leur arrivée, les séminaristes sont tenus de faire examiner les livres en leur possession, sans que soit précisé le type de lectures recommandées. Avant le dernier quart du siècle, on peut citer comme auteurs de travaux significatifs sortis des presses liégeoises : Pierre Halloix (patrologie), Thomas Compton (théologie scolastique), Antoine Terillus (probabilisme) et Jacques Lobbet (théologie morale), tous membres de la Compagnie de Jésus. Cette dernière, qui réussit à fonder un collège anglais en 1616, tente à plusieurs reprises, mais sans succès, d'ouvrir un cours public de philosophie : elle se heurte à l'université de Louvain, hostile à la création d'un enseignement supérieur à Liège et ne parvient à s'imposer au Séminaire qu'à la fin du siècle, à l'issue d'un grave conflit avec les professeurs séculiers.

¹³ Voir not. 4, *infra*.

¹⁴ Voir not. 10, *infra*.

Liège : plaque tournante du jansénisme¹⁵

À cette occasion, la Compagnie se trouve confrontée aux grandes figures du jansénisme liégeois, qui connaissent un moment faste, le temps du règne de Jean-Louis d'Elderens (1688-1694). Ces hommes de premier plan – Corneille Faes, Henri Dumont, Théodart Cochez, Jean Lebeau, Joseph-Ferdinand Naveau, Henri Denis... – bénéficient tous d'une solide formation théologique, dont certains font profiter les étudiants du Séminaire, alors qu'ils occupent des postes clés à la tête du diocèse et installent dans les paroisses un clergé acquis à leur cause et désireux de réformer le paysage religieux liégeois.

Depuis son rattachement à la congrégation de Sainte-Geneviève en 1667, l'abbaye du Val-des-Écoliers assure la liaison avec les milieux jansénistes parisiens. À cette date, circulent déjà à Liège deux volumes de Pierre Nicole sur *l'hérésie imaginaire*. Dès 1676, l'édition liégeoise du *Miroir de la piété* de dom Gerberon témoigne de l'intérêt d'un lectorat local pour le débat sur la grâce et la prédestination. L'année suivante, le jésuite anglais Terillus, défenseur du probabilisme, s'insurge contre le rigorisme des jansénistes ; le carme Henri de Saint-Ignace, bientôt soupçonné d'être favorable aux « amis de la vérité », publie le premier volume de sa *Theologia* chez Guillaume-Henri Streel, qui imprime également, en 1679, *L'année chrétienne* de Nicolas Fontaine, l'historien des solitaires de Port-Royal. Les premières controverses sont amorcées, doublées des échos de celles opposant les gallicans au Saint-Siège (1682-1683). On imprime à Liège des textes d'Antoine Arnauld, Louis-Isaac Le Maître de Sacy, Pierre Nicole, Pasquier Quesnel et d'autres. Les presses liégeoises commencent à fonctionner à plein rendement.

C'est en 1689 que l'action des jansénistes liégeois se manifeste avec vigueur par une critique en règle des privilèges dont profitent certains ecclésiastiques. Le chanoine Naveau, correspondant régulier d'Arnauld, mène le combat contre ces abus (fig. 12), soutenu en coulisse par le chanoine Moreau, qui s'en prend aux pratiques simoniaques du clergé liégeois, comme l'avait fait avant lui le curé de Sainte-Gertrude, Jean Ansillon (1677). Le projet d'ouvrir un collège de l'Oratoire provoque la colère de la Compagnie de Jésus, par ailleurs déchaî-

née lorsque Arnauld et Quesnel sont accueillis à Liège en 1690. D'autres réguliers, tant pour des raisons politiques que théologiques, s'unissent aux jésuites pour condamner les propos des adversaires. En 1691, l'évêque publie un édit destiné à mettre fin aux controverses. La trêve n'est que de courte durée. Avec le père Le Tellier, les jésuites dénoncent *L'erreur du péché philosophique* ou péché de celui qui ignore Dieu (1691), sujet brûlant qui les oppose à Arnauld. Ce dernier, par ailleurs, en veut particulièrement aux jésuites de Liège ainsi qu'à bon nombre d'ecclésiastiques du diocèse, coupables selon lui d'avoir dérogé à leurs missions pastorales. L'objectif des jansénistes : assainir la situation et améliorer la formation des clercs comme des laïcs. À cet effet, circule, dès 1691, un *Premier et petit catéchisme* dont la diffusion ne sera interdite qu'en 1761. Le chanoine Ernest Ruth d'Ans, secrétaire d'Arnauld, dédie par ailleurs un traité sur la chasteté à dom Grégoire Tutélaire, abbé de Saint-Laurent (1690). En 1692, Arnauld et Nicole font imprimer une nouvelle édition du *Traité de la foi humaine*.

À l'avènement de Joseph-Clément de Bavière (1694), les jansénistes espèrent garder la haute main sur l'administration du diocèse. Le décès du vicaire général Faes est un premier coup dur pour eux. Le jésuite Coret exerce alors son ascendant sur les consciences liégeoises, qu'il entretient avec ardeur dans une dévotion intense au Saint-Sacrement, sujet d'exaspération des jansénistes. Les collaborateurs de Faes sont progressivement remplacés par d'autres, sans que soient remis en cause les efforts de réforme des précédents. Mais les jansénistes liégeois, nullement isolés, demeurent en relations suivies avec les cercles rigoristes de Bruxelles et de Louvain, sans doute grâce à Ruth d'Ans. En 1695, Henri Denis, examinateur synodal et professeur de théologie au Séminaire, publie une justification de thèses défendues l'année précédente et déclarées suspectes¹⁶. Les jésuites répliquent aussitôt. L'arrivée de leur confrère Paul Glettle, nouveau confesseur du prince-évêque, renforce leur position. Louis Sabran et Jacques Coret entrent au synode. Quesnel, dont les *exercices de piété* et le 4^e tome de la *Tradition de l'Église romaine sur la grâce* sont parus à Liège en 1693 et 1696, soutient le moral des troupes, quand les membres de la Compagnie reprennent l'offensive à l'encontre d'Henri Denis. Au même moment, des théologiens flamands, eux

aussi mis en cause, comme l'abbé de Rolduc, Nicolas Heyendal (alias Jean Bock), les théologiens Gommaire Huygens et Jan Opstraet ou le juriste Zeger-Bernard van Esßen, publient certaines de leurs œuvres à Liège. En 1697, Quesnel y fait paraître sa vie d'Antoine Arnauld, avec un dossier de pièces justificatives. Celle de dom Barthélemy des Martyrs par Le Maître de Sacy est reproduite la même année chez Jean-François Broncart, alors qu'un libelle élaboré par le courant rigoriste rappelle à l'ordre les religieuses soumises à la clôture, soulevant un tollé chez les cisterciennes habituées à une discipline moins sévère.

C'est dans un climat extrêmement tendu, où l'on commence à percevoir un changement dans l'orientation doctrinale des sphères dirigeantes, qu'éclate la fameuse « affaire du Séminaire » opposant des enseignants séculiers, soupçonnés de sympathies jansénistes, aux jésuites anglais, impatients d'occuper les chaires de l'établissement. Une guerre des libelles est engagée¹⁷.

¹⁵ J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)*, t. 1, Liège, 1868 ; L. WILLAERT, *Bibliotheca janseniana belgica*, Namur-Louvain, 1949-1950 ; G. DE FROIDCOURT, *La censure des livres au XVIII^e siècle*, *Leodium*, t. 50, 1963, p. 30-33 ; P. DIEUDONNÉ, *Ruth d'Ans et les jansénistes jusqu'à la mort du Grand Arnaud*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1973-1974 ; A. LEVERT, *Contribution à l'histoire de la censure des livres à Liège au XVIII^e siècle (1694-1789)*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1976-1977. B. DEMOULIN, *Politique et croyances religieuses d'un évêque et prince de Liège (1694-1723)*, Liège, 1983 ; M. VAN MEERBEECK, « L'affaire du Séminaire » dans les luttes entre jansénistes et anti-jansénistes, 1697-1700, *Le grand Séminaire de Liège, 1592-1992*, éd. J.-P. DELVILLE, Liège, 1992, p. 69-78 ; M. LAMBERIGTS, *L'augustinisme à l'ancienne Faculté de théologie de Louvain*, Louvain, 1994 ; E. DUCHESNE, *Contribution à la définition du jansénisme à Liège : les réseaux jansénistes liégeois de la fin du XVII^e siècle au début du XVIII^e. De la lumière à l'ombre*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1998-1999 ; J. A. G. TANS, *Pasquier Quesnel et le jansénisme en Hollande*, Paris, 2007 ; M. VAN MEERBEECK, *Ernest Ruth d'Ans « patriarche des jansénistes » (1653-1728). Une biographie*, Louvain-la-Neuve-Louvain-Bruxelles, 2006.

¹⁶ *Theses theologicae de sacramentis quas praeside reverendo ac eruditissimo domino Henrico Denys, sacrae theologiae licentiatu ac professore defendent Andreas et Antonius-Paschalis Monfort fratres, Leodii in seminario Suae Celsitudinis, anno 1695, die (16) mensis novembris*, Liège, Jean-François Broncart, 1695 (X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 366). Voir aussi not. 15.

¹⁷ Voir not. 12, *infra*.

Les membres de la Compagnie, dont la position est encore renforcée par la nomination du nouveau recteur Lambert de Beeckman, obtiennent gain de cause en 1699 : le père Sabran est nommé président du Séminaire et l'enseignement de la théologie leur est confié. Ils ne renoncent pas pour autant à poursuivre Henri Denis, suscitant de ce fait un élan de solidarité du milieu janséniste liégeois auquel se joignent, par voie de libelles, Quesnel (fig. 13), Opstraet, Huygens et bien d'autres¹⁸. Le vent tourne inéluctablement en faveur des jésuites. Le synode, qui leur est entièrement acquis dès 1700, tente d'imposer au clergé la morale des casuistes, contre laquelle s'insurge le carme Henri de Saint-Ignace dans sa *Theologia [...] circa universam morum doctrinam* (1700).

La résistance janséniste ne lâche pas prise pour autant. Circulation de livres et échange de lettres vont bon train à la faveur d'un réseau très organisé d'hommes et de femmes de plume. Les imprimeurs continuent à diffuser certains de leurs écrits, parfois sous couvert d'anonymat, de pseudonymes ou d'éditions factices. Les adversaires publient eux aussi sous de faux noms. Les publications se succèdent à un rythme accéléré. En 1700, Broncart imprime l'*Histoire et concorde des quatre évangélistes* d'Arnould, puis, en 1701, la traduction française de la Bible par Le Maître de Sacy et les *Instructions théologiques* de Pierre Nicole. La même année sort de presse la défense, par le jésuite Michel Le Tellier, de son *Histoire des cinq propositions* de Jansénius, sous le pseudonyme d'Hilaire Dumas. En 1702, Hoyoux imprime trois volumes de justifications d'Antoine Arnould et Broncart publie le manuel de confession du théologien parisien Louis Habert, lui aussi suspecté. Avec cinq autres théologiens et le soutien d'une douzaine de curés, le carme Henri de Saint-Ignace met en cause l'enseignement des jésuites au Séminaire. Le père Henri Stéphani, qui y enseigne jusqu'en 1723, s'engage dans la polémique, laissant six écrits de longueur inégale, à partir de 1702. À ce moment, Joseph-Clément, prince déchu, mais toujours évêque, tente de se concilier les bonnes grâces du pape et du roi de France en se montrant fidèle défenseur de l'orthodoxie. Entre autres mesures, le prélat publie un *Index* visant particulièrement les œuvres d'Arnould, Quesnel, Gerberon et de Witte (1704).

Lorsque Quesnel s'enfuit aux Provinces-Unies en 1704, les Liégeois continuent à entre-

tenir avec lui une correspondance suivie. Les controverses s'intensifient autour du *Cas de conscience* que pose l'adhésion intérieure aux condamnations pontificales. Tandis que Coret tonne en chaire, plusieurs libelles paraissent à Liège sur le sujet, en plus de la controverse opposant le jésuite Germon au dominicain Serry à propos des congrégations *De Auxiliis*, chargées d'examiner les questions relatives au molinisme. La chasse aux jansénistes et à leur production livresque est ouverte ; l'usage du français dans la liturgie est prohibé. Les curés liégeois sont ulcérés des mesures répressives dont ils font l'objet. Face au vicaire général Hinnisdael et à Glettle, le chancelier Karg tente de jouer les modérateurs. La lutte se prolonge avec la publication immédiate en 1705 de la bulle *Vineam Domini*, mettant fin à l'ère du silence respectueux. Henri Denis tente par deux publications successives d'apaiser les tensions, sans y parvenir (1705)¹⁹ (fig. 16). Opstraet ravive la polémique contre les jésuites avec plusieurs libelles *ad tirones* et une justification contre les accusations de rigorisme dont son clan fait l'objet (1706). En 1708, paraît une réédition de la *Theologia christiana affectiva* du théologien Laurent Neesen, ancien président du Séminaire de Malines, très opposé aux thèses du molinisme et du probabilisme. L'année suivante, le théologien moraliste Henri de Saint-Ignace suscite de vives réactions tant des jésuites que des carmes, avec son *Ethica amoris sive theologia sanctorum*, mise à l'Index par la suite, et ses attaques en règles de la Compagnie de Jésus.

Entre-temps, la conversion de Joseph-Clément s'affermir au contact de son nouveau confesseur, l'anti-janséniste François Desqueux, secondé par Fénelon. Il est ordonné à Lille en 1706, puis sacré l'année suivante, avec promesse de sa part d'extirper l'hérésie de son diocèse. Le prélat en exil endosse dès lors le costume d'évêque tridentin, mais supporte mal l'arrivée en 1707 du nonce Bussi, chargé par Rome de visiter son diocèse. Animé de sentiments partagés à l'égard de jansénistes, dont il admire le comportement moral tout en condamnant leur rébellion, Joseph-Clément finit par intervenir personnellement à l'encontre d'Henri Denis, puis interdit toute publication sur le sujet dans son diocèse (1710). En 1712, circule cependant une *Instruction familière sur la prédestination et sur la grâce...*

Une nouvelle croisade se met en place avec le suffragant Rossius de Liboy assisté du synode.

Elle vise un milieu extrêmement complexe composé de clercs, de religieuses, de laïcs, d'érudits ou d'hommes de terrain, aux sensibilités et aux aspirations très différentes, rassemblés par leurs accusateurs sous l'appellation unique de jansénistes, en raison de leur supposée insubordination à l'autorité du pape ou de l'évêque. En 1713, la bulle *Unigenitus* frappe de plein fouet le « parti » janséniste, en condamnant cent et une propositions extraites des *Réflexions morales* de Quesnel portant sur le Nouveau Testament. Dès 1714, les ultramontains triomphent avec *Le misérable d'un janséniste pénitent [...] qui se reproche [...] ses iniquités*, tandis que le dominicain Thomas Du Jardin dénonce le *Venin* contenu dans les dites propositions. Avec le retour à Liège de Joseph-Clément en 1715, les mesures à l'encontre de l'impression, de la diffusion ou de la détention des ouvrages jansénistes se multiplient.

Alors qu'Henri de Saint-Ignace poursuit son combat contre les jésuites depuis son couvent de La Xhavée, ces derniers continuent d'occuper le terrain sur le plan des impressions de livres de piété. Les exercices spirituels de saint Ignace inspirent de *solides méditations* à Gislain Perduyn (1698). Pour ses *Étrennes annuelles*, Jacques Coret se répand de *maison de l'éternité* (1705) en *journal des anges* (1710), tandis que celui *des saints*, mis au point par son confrère Grosez, est réédité plusieurs fois entre 1689 et 1728. Laurent Gobart s'efforce pour sa part de former *L'homme chrétien [...] sur le modèle de Jésus-Christ* (1722). On peut encore citer l'impression d'ouvrages de Giovanni-Pietro Pinamonti, de Philippe de Scouville, de René de Ceriziers, de Philippe d'Outremont...

Les carmes déchaux se signalent également par leurs publications. Ignace de Saint-Pierre anime une confrérie du Saint-Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel (1698). D'autres assurent la diffusion des écrits de Jean de la Croix en même temps qu'Herman de Sainte-Barbe édite une collection de méditations de Thérèse d'Avila (1705). Directeur spirituel d'un Tiers-Ordre du Carmel, Victor de Saint-Laurent aide ses dirigés à vivre (1711), puis à mourir saintement (1716), tandis qu'Ernest de Saint-Joseph assiste les confesseurs dans leur

¹⁸ Voir not. 13, *infra*.

¹⁹ Voir not. 15, *infra*.

ministère (1718)²⁰ (fig. 17 et 18). Avec sa *Disciplina monastica*, Louis de Saint-Pierre, du couvent des carmes chaussés, encourage le conseiller privé du prince-évêque, Pierre-Louis de Sluse, à pratiquer une ascèse rigoureuse, à l'image des religieux (1698). Son confrère Théodose Bouille se soucie pour sa part de restaurer la *Confiance du pécheur* en la miséricorde divine (1715), avant de se consacrer à ses travaux d'historien.

On songe toujours à aider les prédicateurs dans leur mission délicate. Ils peuvent trouver chez Broncart une édition en sept volumes des sermons de l'oratorien Jean Lejeune, dit l'Aveugle (1698). Bouille leur destine des commentaires sur les Écritures (1710), le récollet Constantin Letins, prédicateur flamand à la cathédrale, publie à leur intention sa *Theologia concionatoria docens et movens* (1710-1713), pendant que Broncart vend les quinze volumes de *La science universelle de la chaire* de Richard et que le chanoine Lucion de Saint-Jean tire des Écritures une *Paraphrase [...] sur l'oraison dominicale* (1711). Enfin, paraissent encore, en édition posthume, des sermons de Carême du carme de la province flandro-belge Léon de Saint-Laurent (1723).

Les carmes déchaux assurent après Croiset la promotion du culte au Sacré-Cœur (Hubert-Joseph de Saint-Nicolas²¹) (fig. 14 et 15). Les jésuites redoublent d'ardeur à entretenir les dévotions au Saint-Sacrement (Coret, Luc Vaubert) et à la Passion, notamment avec l'ouvrage à succès du père Adrien Parvilliers qui, par ses descriptions très suggestives des lieux saints, invite les fidèles à imaginer un véritable pèlerinage intérieur à la suite du Christ (1696 et s.). Ces derniers pourront dès lors, tout au long du siècle, nourrir nombre d'*affections dévotes* à la pensée de ce divin mystère (1717 et s.).

Le retour à Liège de Pierre Ledrou, devenu vicaire général en 1715, inaugure un bref moment d'apaisement pour les jansénistes liégeois, avant de nouveaux combats. Dès 1717, le prince-évêque renouvelle sa confiance aux jésuites anglais et aux professeurs du Séminaire pour assurer l'enseignement de la théologie. Sitôt après la publication à Rome de la bulle *Pastoralis officii*, qui excommunie les appelants, et celle à Liège d'un important mandement épiscopal destiné à fixer les conditions d'accès aux ordres sacrés (1718), les autorités se trouvent aux prises avec de farouches opposants

à la bulle *Unigenitus*, ainsi du curé de Grâce, Servais Hoffreumont, audacieux adversaire de l'infailibilité pontificale et de l'autorité de l'évêque en exercice. Après un long affrontement, le prélat estime pouvoir enfin célébrer sa victoire et celle de la Compagnie. De nombreux pamphlets continuent toutefois à paraître sur le sujet au début du règne suivant. Au Val-des-Écoliers, la résistance est encore tenace, comme ailleurs dans le diocèse : en témoignent, pour les contraindre, les publications vantant les mérites d'une adhésion immédiate à la bulle. Les jésuites restent vigilants, fourbissant toutes les armes, y compris celles de la dérision, avec les pièces satiriques du père Bougeant qui dénigrent les convulsionnaires et l'entourage du diacre Pâris (1730-1732). De son côté, le théologien René Billuart tente à plusieurs reprises de réhabiliter le thomisme mis à mal selon lui par les déviances des molinistes. Le suffragant Jacquet et le vicaire général de Rougrave sont chargés de procéder à une campagne d'assainissement, même auprès du clergé exempt. En 1740, le prince-évêque Georges-Louis de Berghes prend des mesures énergiques pour imposer à tous l'adhésion à la constitution *Unigenitus* dont l'*Histoire* par l'évêque de Sisteron Lafitau vient d'être imprimée par Éverard Kints.

Le livre religieux toujours en exercice (1723-1763)²²

Le commerce du livre religieux ne faiblit pas à Liège, sans que le contenu se renouvelle fondamentalement. En témoignent les nombreuses rééditions d'ouvrages du XVII^e siècle estimés toujours pertinents, moyennant quelques ajouts ou corrections, et désormais mis à la disposition d'un plus grand nombre de fidèles susceptibles d'acheter et de lire cette littérature.

En plus de nouvelles impressions de livres liturgiques, comme celle du *Breviarium Leodiense* (1746) ou celle des *Horae*, dix ans plus tard, la *Praxis pastoralis* de Manigart, revue et augmentée en 1754, rencontre toujours un franc succès auprès des prêtres du diocèse, tout comme, plus tard, la *Praxis celebrandi missam* que le liturgiste Toussaint-Joseph Romsée destine en 1762 à ses séminaristes.

À la mort du prince-évêque Joseph-Clément en 1723, la présidence du Séminaire est confiée au doyen de la collégiale Saint-Martin, Jean-

Baptiste Gillis, et l'enseignement de la théologie aux séculiers. Sous son successeur Jean Depreit, l'ensemble du personnel prête serment d'adhésion à la bulle *Unigenitus*. Georges-Louis de Berghes renouvelle par ailleurs sa confiance aux jésuites des deux collèges. La Compagnie ne suscite plus à Liège de publications majeures dans le domaine de la théologie. C'est un frère prêcheur qui occupe alors la vedette. En 1746, les dominicains de Revin prennent accord avec Kints pour l'impression de la monumentale *Summa* de leur confrère René Billuart, dont la parution en dix-neuf volumes est achevée cinq ans plus tard²³. Sont aussi régulièrement publiées les positions de thèses soutenues par certains clercs liégeois à Louvain, à Liège ou dans leurs établissements d'origine. On peut enfin signaler, à l'usage des confesseurs, l'*Epitome theologiae moralis* d'Henri Seulen, prieur des croisiers de Liège, opposé aux thèses du récollet de Cologne Renier Sasserath (1761).

À lire les titres parus, se manifeste surtout le souci de rendre plus commodément l'enseignement et l'apprentissage des fondements de la foi aux communs des mortels. Ainsi, entre 1743 et 1758, se succèdent sur le marché liégeois, en édition originale, mais aussi, signe des temps, en réédition, quantité d'ouvrages à visée didactique comme les *Litanies tirées de l'Écriture sainte, qui contiennent en substance toute la doctrine chrétienne* de Félix Vialart, évêque de Châlons († 1680), les *Explications ou notes courtes et faciles sur le catéchisme* du curé Pierre-Joseph Henry, de Surice, ou le *Recueil d'instructions très solides et de pratiques chrétiennes* du curé de Glain, Martin Bideloz. On veille également à encadrer le fidèle lorsqu'il fréquente les sacrements ou se livre à des exercices de piété. Explications et conseils tentent d'en mettre la pratique à la portée de chacun. Les *Heures chrétiennes* enseignent la manière de bien se confesser et de bien communier (1729). Le dominicain Raymond Dieulo propose des *Heures nouvelles contenant tous les exercices du chrétien* (1741). Un prêtre du diocèse compose un recueil de *Prières chrétiennes avec diverses instructions*

²⁰ Voir not. 16, *infra*.

²¹ Voir not. 14, *infra*.

²² P. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, 2003.

²³ Voir not. 19, *infra*.

destinées à en intensifier l'usage auprès du plus grand nombre (1743).

Les réguliers gardent une influence prépondérante dans le domaine de la direction spirituelle. Tout doit concourir à favoriser la conversion intérieure des chrétiens de toutes conditions, alors que le modèle du bon moine et, surtout, de la bonne religieuse reste d'actualité²⁴. Les jésuites poursuivent leur mission d'accompagnement spirituel. Ils veillent notamment à l'édition d'une nouvelle traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, plusieurs fois reproduite (1728), à laquelle ils joignent, en 1735, une réédition de l'*Imitation de la sainte Vierge*, de leur confrère espagnol François Arias († 1605). Les conseils de Jean Croiset pour préserver les fruits d'une bonne retraite (1725) ou les préparations à une *douce et sainte mort* de Jean Crasset (1727) font toujours recette, alors que le diocèse résonne des *Cantiques spirituels* enseignés par les bons pères au cours de leurs missions intérieures (1743) et que l'*Ange conducteur* assure de son indéfectible soutien tous les acquéreurs du livret. Une cinquième édition augmentée de *La journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation* du père de Ville, imprimée chez Collette en 1744, témoigne de la permanente sollicitude des jésuites à l'égard de leurs dirigés. À cet effet, ils rééditent le manuel de François Coster († 1619) à l'usage des membres de leurs sodalités mariales (1744) et créent, en 1759, une nouvelle confrérie des hommes mariés, dont les statuts paraissent deux ans plus tard.

Les carmes ne sont pas en reste avec Albert de l'Enfant Jésus, qui, en plus d'encourager la dévotion aux âmes du Purgatoire (1732) (fig. 20), livre une biographie de Jean de la Croix (1727). Ils font par ailleurs imprimer une imposante collection posthume des sermons, discours et panégyriques de Simon de la Vierge (1744-1745). À signaler encore la production plusieurs fois rééditée du franciscain Louis Lipsin, qui propose aux Liégeois *ses réflexions chrétiennes* inspirées des Psaumes (1717) et autres prières adressées au Christ et à sa mère (1726), avant de tenter de les convaincre du *bonheur* éprouvé par l'*homme charitable* (1729). Les dominicains liégeois, rattachés à la province de Sainte-Rose depuis 1680 et réformés par les soins de Nicolas Génicot et Vincent Nicolle, se manifestent davantage qu'auparavant, notamment avec la reproduction, en 1730, d'un manuel pour confesseurs de Thomas Du

Jardin et les exercices spirituels de Raymond Dieulo (1741). Mais c'est surtout leur confrère René Billuart, du couvent de Revin, qui s'illustre par ses publications, tant dans le domaine de la théologie scolastique que dans celui des controverses (fig. 21).

Se vendent encore en abondance les livrets de confréries, les récits de miracles, les feuillets de promotion du culte marial ou eucharistique. À ce sujet, les fastueuses célébrations du cinquantième anniversaire de l'institution de la Fête-Dieu en 1746 donnent l'occasion au jésuite Jean Bertholet d'en publier l'histoire, illustrée de gravures des Klauber²⁵ (fig. 22 et 23).

De nouvelles controverses à l'horizon²⁶

Dès son accession au pouvoir, Jean-Théodore de Bavière publie plusieurs ordonnances pour réglementer sévèrement le marché du livre. Un nouvel ennemi se profile, alors que l'on pense avoir eu raison du jansénisme. Le cercle des « voltairiens » remplace celui des « amis de la vérité » sur le terrain de la controverse. Le séjour de Pierre Rousseau à Liège et la sortie de son *Journal encyclopédique* suscitent l'effroi parmi les bien-pensants. Le théologien Gilles Légipont, examinateur synodal, suit l'affaire de près. Rousseau est contraint de s'exiler (1759). Le prince-évêque Charles d'Oultremont (1763-1772) veille tout autant à interdire la parution d'« ouvrages d'impiété, comme de matérialisme, de déisme, d'athéisme et autres pareils » (1766), ce qui n'empêche pas les imprimeurs Desoer, Bassompierre ou de Boubers de devenir les éditeurs de ces textes en même temps que de grands experts de la contrefaçon de livres prohibés. Des mêmes officines sort également la production des adversaires... Il faut bien vivre ! Et l'on continue donc d'imprimer, en plus des ouvrages apologétiques, bon nombre de missels, traités doctrinaux, livres de piété et autres manuels de confrérie...

On ne décèle plus à Liège de manifestation d'un courant spirituel particulier. Il s'agit surtout d'offrir aux chrétiens de quoi consolider leur foi et nourrir leur piété. Des *Réflexions pour chaque jour du mois* accompagnent les fidèles avant et pendant la messe (1768). Le curé Henry entretient ses paroissiens d'*Instructions familiales [...] sur la doctrine chrétienne* (1770). Son confrère Fontaine, de Marche, vient en aide aux prêtres débutants avec une *Explication sur le*

catéchisme de Liège (1771). Aux lecteurs plus avancés sur les voies de l'intériorité s'adressent le *Traité de la paix intérieure* du capucin Ambroise de Lombez (1761) ou la réédition des méditations du minime Jean-Baptiste Avrillon († 1729), vendue chez Bassompierre en 1764. Confrontés au processus de sécularisation de la culture, les apologistes s'efforcent d'adapter le discours de l'Église aux attentes des fidèles. En 1767, le compilateur polygraphe Pons-Augustin Alletz publie à cet effet chez de Boubers un *Dictionnaire théologique portatif*. Comme partout, les œuvres du marquis de Caraccioli satisfont les aspirations au bonheur terrestre des chrétiens. Avec *La jouissance de soi-même* (1761) et son traité sur la *gaieté* (1762), l'heure n'est plus à la culpabilisation.

Certains réguliers restent prolifiques. Le récollet Pascal Ancion de Verviers guide ainsi les dévots sur le chemin de croix (1764), devant le Saint-Sacrement (1767) ou au cours de la célébration des offices (1783), avec de nombreux livrets de méditations publiés chez de Boubers, Plomteux ou Bourguignon. Le capucin Géréon de Malmedy diffuse lui aussi le fruit de ses abondantes méditations (1773), tandis que son confrère Nicolas-Joseph de Stavelot dévoile les *Trésors eucharistiques* tirés des Écritures (1779) et exerce ses dirigés à la pratique d'une parfaite dévotion (1785). Les jésuites se font plus discrets, du moins sur ce plan ! Mais on peut tout de même citer les éditions des sermons d'Henri Griffet (1766), d'Henri de Bulonde (1770) ou de Louis Bourdaloue (1773), en plus du manuel de dévotion mariale de Galliffet (1766) ou d'un commentaire sur les psaumes de Jacques-Philippe Lallemand (1773). Le modèle du parfait chrétien est mis en exergue en la personne de saint Louis de Gonzague († 1591), avec l'édition de sa biographie par Jean Croiset (1770).

²⁴ Voir not. 17, *infra*.

²⁵ Voir not. 20 et fig. 19 et 20, tout spécialement cette dernière.

²⁶ *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, Liège, 1980 ; *Livres et Lumières au pays de Liège*, sous la dir. de D. DROIXHE, P. P. GOSSIAUX, H. HASQUIN, M. MAT-HASQUIN, Liège, 1980 ; D. DROIXHE, *Avocats, chanoines et lectures éclairées à Liège au dix-huitième siècle*, *Les bibliothèques au XVIII^e siècle*, sous la dir. de L. TRÉNARD, Bordeaux, 1989, p. 239-264 ; N. VANWELKENHUYZEN, *La lutte antiphilosophique à Liège au XVIII^e siècle*, *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 1, 1995, p. 51-83 ; D. DROIXHE, *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, 2007.

Sur le plan des dévotions, l'engouement pour le Saint-Sacrement ne faiblit pas à la faveur des efforts des chanoines Hubens de Saint-Martin et de l'Association de l'Adoration perpétuelle, érigée en 1765 à leur initiative. *L'Histoire [...] de la Fête-Dieu* de Jean Bertholet fait l'objet d'une réédition en 1781²⁷, alors que les saveurs de la *Moëlle eucharistique* sont encore révélées aux fidèles par le capucin Nicolas-Joseph de Stavelot en 1787. La même année paraît encore *L'âme sur le calvaire*, une des innombrables productions à succès du jésuite Barthélemy Baudrand.

Le vent tourne au cours du règne de François-Charles de Velbrück (1772-1784), qui fait de Liège un centre intellectuel reconnu dans l'Europe des Lumières, avec notamment la création de la Société d'Émulation et celle de la Société littéraire. C'est pain bénit pour les libraires et imprimeurs qui font tourner leurs presses à plein régime. La Compagnie de Jésus est supprimée en 1773. Le collège anglais devient une Académie, sous la présidence du théologien Légipont qui fait paraître le programme des cours en 1776, avant d'offrir un très classique traité *De morali christiana* à l'archidiacre de Liège (1782). La théologie morale du jésuite Gabriel Antoine, rééditée chez Plomteux en 1774, y est toujours enseignée, comme sans doute celle de Pierre Dens, ancien président du Séminaire de Malines, rééditée en 1781 chez Bassompierre. Les cours, maintenus au collège wallon, sont pris en charge par des séculiers. Bon nombre de jésuites restent actifs à Liège et constituent l'un des noyaux durs de la résistance aux « idées du temps ». François-Xavier de Feller en devient la figure emblématique, avec son *Journal historique et littéraire*. Ultra-conservateur, besogneux et touche-à-tout, doté d'une prodigieuse capacité d'écriture, l'auteur du *Catéchisme philosophique* destiné à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis (1773) va mettre sa plume pendant plus de vingt ans au service de l'Église, dont il veut défendre les intérêts à tout prix. Il devient la bête noire d'un groupe de Liégeois éclairés, correspondants des *Nouvelles ecclésiastiques* et membres d'un « parti » janséniste toujours en activité à Liège²⁸. Les *Erreurs de Voltaire* sont dénoncées à plusieurs reprises par son confrère Claude-Adrien Nonnotte, qui publie encore chez Bassompierre un *Dictionnaire philosophique de la religion* pour répondre aux objec-

tions des incrédules (1773). Plus pacifiquement, les *Américaines* de Mme Leprince de Beaumont tentent aussi d'apporter la *preuve de la religion chrétienne par les Lumières naturelles* (1771). Un autre ex-jésuite se joint bientôt au groupe des polémistes : Pierre Dedoyar s'en prend au joséphisme dans ses *Éclaircissement sur la tolérance ou entretiens d'une dame et de son curé* (1782) et dans *Les Lettres du chanoine pénitencier de la métropole de *** à un chanoine théologal de la cathédrale de *** sur les affaires de la religion* (1785). Mais c'est l'œuvre antiphilosophique du dominicain Charles-Louis Richard qui illustre le mieux les effets de la réception des Lumières sur la littérature d'apologétique chrétienne.

Au cœur de ce paysage contrasté où se côtoient des clercs imbus de leurs privilèges, des défenseurs intransigeants de la tradition, mais aussi des ecclésiastiques ouverts aux idées nouvelles, d'aucuns se soucient toujours de pastorale et de morale chrétienne et mettent tous leurs espoirs dans une réforme de l'Église. Les jansénistes y croient encore à la veille de la Révolution, faisant distribuer à leurs frais dans les paroisses *Le manuel des familles chrétiennes* de Nicolas Thibault qui se vend à Liège chez Lemarié en 1785²⁹ (fig. 24).

Marie-Élisabeth HENNEAU

La Controverse antiprotestante

Si l'on s'en tient à une définition stricte du genre, on peut considérer qu'une centaine d'ouvrages de controverse antiprotestante parurent à Liège entre 1569 et 1734. Il s'agit souvent de textes de circonstance dont la rédaction fut suscitée par des abjurations, par des conférences théologiques ou, plus fréquemment, par les frictions confessionnelles survenues dans les paroisses du duché de Limbourg et du pays d'Outre-Meuse occupées par les Provinces-Unies. Les auteurs étaient des membres du clergé, souvent des réguliers. La contribution de Panqueau Le Gardir (1633), bourgeois de Verviers, constitua une notable exception. Les traités étaient habituellement rédigés en français. Quelques textes en néerlandais parurent à l'usage des villes lossaines. Sous l'influence des jésuites anglais, une petite production anglophone destinée à être acheminée dans les Îles britanniques vit également le jour. Le latin, sou-

vent employé à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, disparut peu à peu. Il ne fut utilisé au total que dans 20 % des cas. De toute évidence, les polémistes liégeois destinaient leurs œuvres à un public élargi. Ils partageaient cette option linguistique et stratégique avec leurs collègues de France³⁰.

Plus généralement, la production apologétique liégeoise peut être considérée comme une annexe du champ polémique français dont elle relayait le discours. Français et Liégeois faisaient d'ailleurs face aux mêmes ennemis. Les pasteurs installés dans la zone conquise par les Provinces-Unies étaient souvent des huguenots ou des descendants de huguenots, comme le célèbre Samuel Desmarets. Les titres des ouvrages liégeois faisaient en outre référence aux ténors de la Réforme française et comportaient les termes « huguenots » ou « Religion prétendue réformée » qui appartenaient au registre polémique usuel du royaume. Enfin, la plupart des traités produits à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle sont des rééditions d'œuvres majeures de Bossuet, Arnauld et Nicole. Il y a là l'indice d'une internationalisation de la controverse, mais également la reconnaissance d'une allégeance.

Les différences entre le royaume et la principauté sont cependant sensibles. L'évolution du débit des ouvrages en est un bon exemple. En France, l'intensité de la polémique fluctuait au gré des bouleversements sociaux et politiques. Elle a connu son apogée lors des années d'affrontement qui précédèrent la paix d'Alès (1629) et a ensuite subi une décrue progressive interrompue par le début de la persécution administrative organisée par le roi (1661) et par la révocation de l'Édit de Nantes (1685)³¹. À l'échelon liégeois, le flux assez relâché ne

²⁷ Voir not. 20, *infra*.

²⁸ M.-É. HENNEAU, Un janséniste éclairé au seuil de la Révolution : Grégoire Falla, abbé cistercien et correspondant des *Nouvelles Ecclésiastiques* à la fin du XVIII^e siècle, *Cîteaux, Commentarii cistercienses*, 1997, p. 131-194.

²⁹ Voir not. 21, *infra*.

³⁰ X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*.

³¹ L. DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France (1598-1685)*, 2 vol., Genève, 1984 ; *Aspects de la propagande religieuse*, Genève, 1957 ; J. SOLÉ, *Le débat entre protestants et catholiques de 1598 à 1685*, 4 vol., Paris, 1985.

s'intensifiait qu'au gré des conflits locaux. Le débat engagé entre 1633 et 1635 par le jésuite Jean Roberti, le chanoine Jean de Chokier et le récollet Matthias Hauzeur avec les pasteurs Hotton et Desmarets, ainsi que celui entretenu entre 1654 et 1657 par le curé Antoine Delva et le récollet Barthélemy d'Astroy avec le ministre d'Olne Henri Chrouet, constituèrent les deux principaux épisodes de l'histoire de la controverse à Liège³².

En outre, les provinciaux liégeois restèrent, plus longtemps que leurs collègues de Paris, attachés aux règles originelles qui organisaient le déroulement des disputes et la mise en forme des traités. Les rapports entre les protagonistes étaient envisagés sur le modèle du duel. Les combattants se défiaient, engageaient leur honneur et ne ménageaient pas leur adversaire. Les titres des ouvrages sont révélateurs de la violence des échanges et de leur mise en scène épique. À l'instar du jésuite français Garasse, les auteurs y employaient volontiers un ton rabelaisien qui rendait leur propos encore plus percutant. En 1622, Louis du Château taxa son adversaire d'*ignorant qui se dit pasteur des Wallons et François calvinisez*. En 1633, Hauzeur accusa Hotton et ses complices d'être des *novateurs perturbateurs et calomnieux*. L'année suivante, il en fit des *rabbins* habités par un *malin esprit hérétique apparoissant en un monstre de mensonges et blasphèmes* et estima avoir, par sa réfutation, *anatomisé confit et déconfit comme un serpent long de 300 pages* leurs arguments. En 1645, Jean Roberti chargea le Synode réformé de Dordrecht du *crime de faux, du crime de félonie, et du crime de calomnie*. En 1656, Louis Preumont annonça la *déroute de Henry Chrouet* puis, un an plus tard, lui creusa un *Tombeau*. La même année, Delva estima avoir *battu en ruine* la doctrine du ministre et qualifia la joute théologique qui l'opposait à lui de *deffi fameux*. Le nom des intervenants était prétexte à quolibet. En 1662, Astroy adressa à son adversaire *Hamer-stede un Marteau rompu et mis en pièce* qui prétendait détruire ce que ce pasteur avait *forgé sur son enclume* (fig. 28). Le vocabulaire faisait souvent référence à l'empoisonnement et à la maladie. Contre le venin de l'hérésie distillé par Chrouet, Astroy et Delva proposèrent en 1655 un *Antidote catholique* et un *Préservatif antidotal [...] contre la dyssenterie des mensonges* (fig. 27). Le contraste est saisissant entre ces brûlots baroques et les discours plus posés de

Bossuet ou d'Arnauld qui leur succédèrent sans transition sur les étals des libraires liégeois.

Enfin, contrairement à sa grande sœur française, la controverse liégeoise se développait dans une principauté toute catholique qui avait efficacement repoussé le protestantisme et qui n'eut pas à subir la flétrissure d'une insupportable tolérance. Les apologistes ne devaient pas s'atteler à la tâche ingrate de reconquérir un territoire perdu, mais avaient l'honneur de défendre la tête de pont septentrionale de la catholicité. L'ennemi était à l'extérieur des frontières. Symptomatiquement, la fin de l'étalement confessionnel promue par la Révolution amènera Louis-Joseph Caris à rédiger en 1848 un anachronique *Avertissement catholique aux nouveaux chrétiens* adressé aux ouailles d'un pasteur installé dans l'ancienne capitale principautaire, offrant ainsi une coda incongrue à l'histoire de la controverse antiprotéstante liégeoise³³.

Olivier DONNEAU

³² Protestantisme aux frontières. La Réforme dans le duché de Limbourg et dans la principauté de Liège (XVI^e-XIX^e siècles). Actes du Colloque interuniversitaire d'histoire du protestantisme et de la Réforme catholique tenu à Verviers les 22 et 23 avril 1983, éd. P. DENIS, Aubel, 1985 ; P. JACQUET, *Une controverse à Olne dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1989 ; É. PÉTRY, *Les protestants à Olne au XVIII^e siècle*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1997 ; P. WAUCOMONT, *Controverses entre catholiques et calvinistes dans le diocèse de Liège au début du XVII^e siècle*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1985.

³³ L.-J. CARIS, *Avertissement catholique aux nouveaux chrétiens* [...], LIÈGE, Université de Liège, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, ms. 1232.

Claritas sine mensura

Obedientia xpi usq; ad mortē crucis



Omnipotencia xpi incomprehensibilis

Humilitas profundissima

- 1 [ANONYME], [Recueil de petits traités spirituels], Liège, Val-Benoît, 1475 (LONDRES, British Library, Add. ms. 17715, fol. 109v).

notice 1

[ANONYME], [Recueil de petits traités spirituels], écrit « Au Val Benoît », Liège, 1475.

Papier, 191 ff., petit in-4°.

Fol. 2 : Sermon sur le Ps 141 ; fol. 17 : *Ung petit traitie pour lealement amer, obeir et cognoistre Dieu* (à la fin, fol. 32v, mention du nom de Simon Lainvaut) ; fol. 53 : *Les collations de Frere Gille, compaignon de Saint François* (traduit de *Ægidii Assisii Aurea Verba*) ; fol. 100 : *Le colloction de Jhesu Crist a l'ame devote* ; [autres traités...] ; fol. 109v : [Dessin à la plume : les instruments de la Passion. Inscriptions sur le pourtour :] *Caritas sine mensura. Patientia Christi incomprehensibilis. Humilitas profundissima Obedientia Christi usque ad mortem crucis* ; fol. 139v : *Esript au Val Benoît l'an mille quatre cens LX et XV, le iour saint Clement, par la main de frere Jehan de Raincheval dit de Vaulchelles moine de Molins. Pryes devotement pour luy* ; alternance de *littera textualis* et de *littera cursiva*.

Dessin à la plume ; reliure cuir d'origine.

Provenance : scribe : Jehan de Raincheval, moine cistercien de Moulins ; Thomas Rodd, libraire londonien ; achat à ce dernier par la British Library en 1849.

LONDRES, British Library, Add. ms. 17715.

CE N'EST QUE TARDIVEMENT QUE LES CISTERCIENNES DU VAL-BENOÎT ont rejoint le mouvement de réforme amorcé chez leurs consœurs de Marche, dans le Namurois, au début du XV^e s. L'une d'elles, Élisabeth de Thiers († 1480), prend la direction de la communauté liégeoise en 1473. Jehan de Raincheval, cistercien de Moulins, est commissionné pour y exercer la charge de confesseur. Il est l'un des copistes du recueil, avec un Simon Lainvaut, peut-être chapelain des dames.

Ce manuscrit, acquis en 1849 par la British Library auprès du libraire londonien Thomas Rodd, comprend une série de textes en français – exposé sur la confession, traités d'oraisons, sermon, méditations, propos de direction spirituelle, directoires pour religieux, *exempla*... – dont l'attribution n'est pas mentionnée, à l'exception des *Paroles d'or* de Gilles d'Assise. Relativement courts, ordonnés en séquences brèves, parfois numérotés, ils forment un ensemble composite, mais dominé par une même thématique, chère aux tenants de la *Devotio moderna* : le salut s'obtient par l'imitation de la vie du Christ souffrant et la méditation sur les moments tragiques de sa Passion. L'univers féminin est bien le destina-

taire principal du recueil, à l'intention duquel deux exhortations sont tout spécialement reproduites. Un premier texte (ff. 46v-47v) énumère des exigences fondamentales pour des vierges consacrées. Un autre directoire (ff. 181v-191r) propose aux cisterciennes la figure du Christ comme modèle d'obéissance et d'amour du prochain.

On ignore l'usage qu'ont pu faire les cisterciennes du Val-Benoît de ce volume. Est-il représentatif d'une collection plus riche, aujourd'hui perdue ? En quelles circonstances le recueil réalisé par les moines de Moulins a-t-il été ouvert ? A-t-il été proposé par les confesseurs ou commandé par les moniales ? Était-il destiné à une utilisation en communauté ou à la méditation personnelle d'une religieuse ? A-t-il été lu ou seulement écouté ?

Il permet en tout cas d'approcher une part du contenu spirituel d'une réforme, qui ne se limite pas à la restauration de la discipline. Si les moniales n'ont pas souvent bénéficié de textes spécialement écrits à leur intention, elles représentent de toute évidence des destinataires privilégiées pour cette nouvelle littérature de spiritualité en langue vernaculaire, susceptible de nourrir à nouveaux frais leur vocation. On observe ainsi chez elles une forme d'actualisation de l'idéal contemplatif, où se maintient l'idée de communauté, mais où surgit déjà la notion d'individu. Toujours ordonnée à une finalité spirituelle, la lecture correspond davantage à une démarche personnelle, accomplie dans l'intimité. Le livre désormais soutient la dévotion privée. Les bibliothèques communes seront quasi inexistantes chez les cisterciennes liégeoises de l'époque moderne. Par contre, les chambres regorgent de livres, biens précieux dans les mains de femmes qui osent satisfaire leur soif de savoir, autant que leurs aspirations à l'éternité, en dévorant toute la production littéraire en vogue.

M.-É.H.

271

Bibliographie :

- A. G. WATSON, *Catalogue of Dated and Datable Manuscripts c. 700-1600 in the Department of Manuscripts, The British Library*, Londres, 1979 ; G. HASENOHR, Aspects de la littérature de spiritualité en langue française (1480-1520), *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 77, 1991, p. 34 et 45 ; M.-É. HENNEAU, Entre stalle et prie-Dieu : la religieuse liégeoise en prière, *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 217, 2000, p. 327-344 ; M.-É. HENNEAU et A. MARCHANDISSE, Vellités de réformes dans l'Église de Liège des XV^e et XVI^e siècles, *De Pise à Trente : la réforme de l'Église en gestation. Regards croisés entre Escaut et Meuse. Actes du Colloque international de Tournai (Séminaire épiscopal), 19-20 mars 2004*. Textes réunis par M. MAILLARD-LUYPAERT et J.-M. CAUCHIES, *Cahiers du Centre de Recherches en Histoire du Droit et des Institutions*, t. 21-22, 2004, p. 153-212 ; M.-É. HENNEAU, La cistercienne et le livre : analyse de quelques exemples liégeois entre le XIII^e et le XV^e s., *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, éd. A.-M. LEGARÉ, Turnhout, 2008, p. 175-190.

Missale ad usum insignis ecclesie Leodiensis [...], Paris, Jean Kerbriant aux frais de Michel Hillen Van Hoochstraten, 2 mars 1540, in-f°, fol 157r n. ch. (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, dépôt de l'abbaye du Val-Dieu, 26 E 17bis).

2

notice 2

272

Missale ad usum insignis ecclesie Leodiensis pluribus quibus scatebat mendis iam recens quam vigilantissime repurgatum id quod conferre volentibus luculentissime patebit, Paris, Jean Kerbriant aux frais de Michel Hillen Van Hoochstraten, 2 mars 1540, in-f°.

Papier, 278 ff. à deux colonnes.

Cartonnage sans décoration du XIX^e siècle.

Provenance : bibliothèque de l'abbaye du Val-Dieu (Aubel).

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, en dépôt de l'abbaye du Val-Dieu, 26 E 17bis.

PENDANT LE COURT RÈGNE DE CORNEILLE DE BERGHES, DANS le domaine des livres liturgiques, il n'y eut à Liège que le missel imprimé à Paris en 1540. Orné de beaux et nombreux bois gravés, nous pouvons faire le rapprochement tant du point de vue des caractères d'imprimerie que de l'illustration des textes liturgiques avec un autre missel liégeois, imprimé lui aussi à Paris mais chez Hopylius, en 1513. C'était des pratiques courantes. Information intéressante : deux libraires anversois, M. Hillen Van Hoochstraten et J. Stellecieulx ont passé un contrat en mai 1539 avec J. Kerbriant de Paris pour imprimer 650 exemplaires de ce missel à l'usage de Liège. Il y eut aussi un autre missel liégeois, imprimé à Paris chez Didier Maheu (qui a travaillé avec Kerbriant dans les années 1520) le 22 juillet 1540 et vendu à Liège chez Olivier Boulogne (libraire ?). L'illustration de ces deux missels liégeois de cette même année 1540 est pourtant totalement différente.

Y.C.

Bibliographie :

A. CHARON-PARENT, Le commerce du livre étranger à Paris au XVI^e siècle, *Le livre voyageur. Constitution et dissémination des collections livresques dans l'Europe moderne (1450-1830)* [...], Paris, 2000, p. 104 et 135.





notice 3

Parochiale, id est, Liber in quo plane continentur, ea quae pastores praestare oportet in administratione sacramentorum et aliis plerisque peragendis, quae ad parochiale munus spectant. Iussu et auctoritate Reverendissimi ac Illustrissimi Domini Domini Ernesti Leodiensis Episcopi, ad usum Pastorum Diœcesis Leodiensis [...] editum, Liège, Henri Hovius, 1592, in-4°.

Papier, [48]-314-[2] p.

Reliure en vélin sans ornementation, XVI^e s. (?).

Provenance : Jean de Baten (?), prêtre du diocèse de Liège, 1597.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 26 H 27 (2).

3 *Parochiale* [...], Liège, Henri Hovius, 1592, in-4°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 26 H 27 (2)).

LE *PAROCHIALE* EST LE PARFAIT MANUEL DES CURÉS OÙ SE trouve la description détaillée des actes de leur ministère (surtout pour l'administration des sacrements), mais aussi la liste des connaissances minimales de théologie qu'ils doivent posséder. Comme tous les rituels de cette époque, il est en outre particulièrement imprégné de la liturgie locale.

Devant l'anarchie qui régnait au XVI^e siècle dans le domaine liturgique, le prince-évêque Georges d'Autriche, dans un souci d'uniformisation, a fait rédiger puis imprimer en 1553 un nouveau rituel sous le titre de *Liber sanctae ecclesiae leodiensis*.

Mais la réorganisation des diocèses de 1559 et l'apparition de nouveaux rituels beaucoup plus complets vont décider le prince-évêque Ernest de Bavière à mettre un terme à l'utilisation de cette édition. Il demande à Thierry de Lynden, chanoine de la cathédrale et vicaire général, de composer un nouveau rituel. Il en résultera un manuel à la fois complexe et complet. Imprimé en 1592, il sera réédité plusieurs fois (1641, 1701, 1782) sous un autre titre à savoir *Ritualet Ecclesiae Leodiensis* (pour les éditions du XVIII^e siècle). On remarque, lorsque le célébrant doit dialoguer avec les fidèles, que les textes sont soit en flamand soit en français. Il est donc imprimé en deux versions (la bibliothèque du Séminaire les possède toutes les deux).

Y.C.

Bibliographie :

G. MALHERBE, Les Rituels liégeois, *B.S.A.H.D.L.*, t. 37, 1951, p. 27-81.

notice 4

Jean-Baptiste DE GLEN, *Du devoir des filles Traicté brief, et fort utile, divise en deux parties : la première est, de la dignité de la femme, de ses bons deportemens, et devoirs ; des bonnes parties & qualités requises aux filles, qui tendent au mariage. L'autre traicté de la Virginité, de son excellence, des perfections nécessaires à celles, qui en font profession, des moyens de la conserver ; & de plusieurs autres choses, qui se verront plus à plein au sommaire des chapitres [...]*, Liège, Jean de Glen, [Henri Hovius imp.], 1597, in-4°.

Papier, 8 ff. lim., 120 p.

Sur la page de titre sont gravées les armes de la famille de Glen : trois glands surmontés d'une couronne de chêne ; dédicace de l'auteur à Madame Anne de Croy, marquise de Renty, dont les armes sont reproduites au verso de la page de titre.

LIÈGE, Bibliothèque Ulysse Capitaine, Cap. 4666.

NÉ À LIÈGE VERS 1550, JEAN-BAPTISTE DE GLEN Y REÇOIT UNE première formation chez les frères de la vie commune. Après un voyage à Rome, où il intègre l'ordre des ermites de Saint-Augustin en 1572, il séjourne trois ans au couvent de Liège, avant de poursuivre ses études à Paris. Docteur en théologie de la Sorbonne (1586), de Glen enseigne chez les augustins de Paris en même temps qu'il fréquente la cour de Louis de Gonzague, duc de Nevers. Il semble avoir joué un rôle influent auprès de la Ligue. De retour en principauté, il participe au chapitre provincial de son ordre, à Louvain, en juin 1589. Il est alors professeur de théologie au couvent de Liège. Devenu prieur de la maison de Tournai, il y accomplit une œuvre efficace de réforme. Élu à deux reprises à la tête de la province de Cologne, de 1592 à 1595, puis de 1604 à 1607, il assume, dans l'interval, la charge de prieur et de régent des études du couvent liégeois, en plus de celle de définitif, tout en partageant son temps entre Paris, Lille, Tournai et sa ville natale. Il y meurt le 3 février 1613, laissant derrière lui une œuvre de réformateur zélé, de professeur de théologie apprécié, de prédicateur à succès et d'auteur polygraphe.

Dédié à l'épouse de Philippe de Croy, *Du devoir des filles* annonce déjà le long traité de morale que l'auteur destinera, en 1608, aux parents chargés de l'éducation de leur maisonnée. Il s'agit pour lui de lutter par des préceptes fort étroits à la licence qui, selon lui, règne entre les hommes et les filles (*Avertissement aux lecteurs*). Certains exemplaires, dont celui décrit par Reiffenberg, comportent encore la série de planches de broderies et de dentelles, rassemblées par Jean de Glen (*Les singuliers et nouveaux pourtraits pour toutes sortes de lingerie*). Les propos qui les précèdent sont censés mettre en garde les jeunes filles contre tout ce qui les détournerait de leur devoir d'état.

Jean-Baptiste de Glen contribue par ailleurs à la publication de portraits de papes, que son frère Jean fait imprimer à Liège la même année, en rédigeant l'ensemble des notices biographiques. Une traduction française augmentée, intitulée *Histoire pontificale*, sort trois ans plus tard des presses d'Arnold de Corswarem. En 1601, il collabore sans doute à la rédaction des commentaires accompagnant une série de gravures consacrées aux *Habits, mœurs et cérémonies*, tant d'Europe que d'Asie, que son frère édite d'après l'ouvrage de Cesare Vecellio. Alors que paraît son *Économie chrétienne contenant les règles de bien vivre* (1608), de Glen travaille à la traduction française d'une monumentale *Histoire orientale* de l'augustin portugais Antoine Govea, relatant les récents efforts consentis par l'archevêque de Goa pour convertir les nestoriens. L'ouvrage paraît en 1609, avec une traduction de *La messe des anciens chrétiens dictés de S. Thomas [...]* précédée d'une *Remonstrance catholique aux peuples des Pays-Bas*, manifeste polémique de l'augustin contre les hérétiques de son temps.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 28-29 ; H. HURTER, *Nomenclator literarius theologiae catholicae*, t. 3, New York, 1907, col. 543 ; *Belgica Typographica 1541-1600. Catalogus librorum impressorum ab anno MDXLI ad annum MDC in regionibus quae nunc Regni Belgarum partes sunt*, Bruxelles, 1968-1994, n° 5850 ; F. DE REIFFENBERG, Impressions liégeoises inconnues en partie ou du moins mal connues, *Bulletin du Bibliophile belge*, t. 2, 1845, p. 303-309 ; *Liège, ses bons métiers, ses premiers imprimeurs*, éd. C. TRIAILLE-CLOSSET, C. SCHLOSSE, C. MARÉCHAL, cat exp., Liège, 1980, n° 34 ; A. TOUSSAINT, Recherche sur Jean-Baptiste de Glen, augustin liégeois, Mémoire en Histoire, Université de Liège, 1984-1985 ; F. DE CEULELEER, Glen (Jean-Baptiste de), *D.H.G.E.*, t. 21, Paris, 1985, col. 183-185.

Certains motifs de dentelles sont reproduits dans http://arrienne-lace.com/patt_G.htm



4 Jean-Baptiste DE GLEN, *Du devoir des filles* [...], Liège, Jean de Glen, 1597, in-4°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque Ulysse Capitaine, Cap. 4666).



5 Jean-Baptiste DE GLEN, *Du devoir des filles* [...], Liège, Jean de Glen, 1597, in-4°, frontispice et épître dédicatoire (LIÈGE, Bibliothèque Ulysse Capitaine, Cap. 4666).

Catechisme en abrégé des controverses de nostre temps [...], Liège, Léonard Streel, 1609, page de titre (Collection privée).

6

notice 5

Catechisme ou abrégé des controverses de nostre temps. Touchant la Religion Catholique, Liège, Léonard Streel, 1609, in-24.

Papier, 5 ff., 191 p.

Reliure en parchemin sur carton d'époque, dos à trois nerfs.

Provenance : approbation par Jean Chapeville, vicaire général, du 27 septembre 1609 ; sur la page de titre figure le monogramme de la Compagnie de Jésus IHS, avec la devise *Nomen Domini laudabile* ; l'exemplaire porte l'ex-libris manuscrit du collège des jésuites de Liège. Collection privée.

CET OUVRAGE, PARU SANS NOM D'AUTEUR, EST UNE REPRODUCTION de l'*Abbrégé des controverses de nostre temps* du jésuite Guillaume Baile (1557-1620), publié à Paris en 1607. Le pasteur André Rivet le réfuta l'année suivante dans un *Sommaire* de près de mille pages, publié à La Rochelle. L'*Abbrégé* du jésuite connut plusieurs éditions augmentées, dont une parue à Rouen en 1610 et une autre à Lyon, en 1615.

Conçu sous la forme d'un dialogue entre un docteur (réformé) et un catholique, le premier interrogeant le second, l'opuscule démontre l'antériorité et la supériorité de l'autorité de l'Église et de la Tradition sur celle de l'Écriture. La légitimité de l'institution ecclésiale à produire des lois est longuement affirmée, avec des développements sur le bien-fondé du Carême, du jeûne ou des sacramentaux. Le catholique s'exprime ensuite sur l'organisation hiérarchique de l'Église, le rôle des réguliers, le célibat des prêtres, l'ornementation et l'ameublement des églises, l'usage des images, le choix des langues liturgiques et l'organisation des cérémonies du culte. Il aborde ensuite la question du Purgatoire et de l'intercession en faveur des morts, enfin celle du culte réservé aux anges et aux saints, avec un chapitre particulier consacré à celui de la Vierge. Une deuxième section, plus courte (p. 138-172), passe en revue les sept sacrements, avec



une insistance particulière sur l'Eucharistie et sur la question de la présence réelle. Les vingt dernières pages traitent de la justification, l'une des principales pommes de discorde entre catholiques et réformés : la foi seule ne peut sauver, rappelle l'abrégé, *car aucune chose morte ne nous peut vivifier et la foi sans les œuvres est morte* (p. 185-186).

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 50 ; C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. 1, Bruxelles-Paris, 1890, col. 779-780 ; H. HURTER, *Nomenclator*, t. 3, col. 418 ; L. DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France (1598-1685)*, Genève, 1984-1985 ; *Aux origines du catéchisme en France*, sous la dir. de P. COLIN, É. GERMAIN, J. JONCHERAY et M. VENARD, Paris, 1989.



notice 6

Constitutions des Reverendes Meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes, Fondées l'année de nostre Salut 1604, Liège, Bauduin Bronckart, 1642, in-8°.

Papier, 4 ff., 226 p., 3 ff., table non paginée.

Épître dédicatoire de Bauduin Bronckart aux annonciades célestes de Liège ; approbation pontificale du 2 août 1613, renouvelée le 13 août 1631 ; approbation par Jean de Chokier, vicaire général, du 28 décembre 1641 ; sur la page de titre figure une Vierge à l'Enfant en médaillon et, p. 14, une Annonciation en médaillon, 1640 ; reliure de cuir blanc sur carton d'époque, dos à 3 nerfs.

Ensemble,

Adresses pour les religieuses de l'Ordre de l'Annonciade, fondées à Gennes, l'an de nostre salut 1604. Et de nouveau r'imprimées, conformes à la pratique de l'observance des Constitutions, pour servir d'instruction aux exercices spirituels des Monastères dudit Ordre, Liège, Bauduin Bronckart, 1642, in-8°.

Papier, 3 ff., 152 p., table non paginée.

Approbation par Jean de Chokier du 28 décembre 1641, sur la page de titre figure une Vierge à l'Enfant en médaillon et, au verso de la dernière page, une Annonciation en médaillon, 1640.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 11 B 1.

LE COUVENT LIÉGEOIS À QUI BAUDUIN BRONCKART DÉDIE CETTE impression appartient à l'ordre des annonciades célestes, fondé à Gênes en

7 *Constitutions des Reverendes Meres du Monastere de l'Annonciade de Gennes* [...], Liège, Bauduin Bronckart, 1642, in-8°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 11 B 1).

1604 par Marie-Victoire Fornari. Chanoinesses régulières de Saint-Augustin, les célestines, ainsi nommées en référence à la couleur de leur habit, se caractérisent par une dévotion intense au Verbe Incarné, dont elles prétendent imiter la vie cachée en se vouant à une clôture particulièrement rigoureuse. La fondation de la deuxième maison de l'ordre, en 1612, à Pontarlier, précède de peu l'expansion en Franche-Comté, en France, dans les Pays-Bas méridionaux et dans la principauté. Deux couvents d'annonciades célestes s'implantent à Liège en l'espace d'un demi-siècle. Le premier est inauguré en 1628, sur l'un des îlots qu'entoure la Meuse, par des religieuses venues de Nancy en 1627. Le second ouvrira ses portes au faubourg d'Avroy, à la suite d'un tragique incendie qui, en 1677, prive les annonciades de Tongres de leur modeste établissement.

Dans sa dédicace, l'imprimeur liégeois prend fait et cause pour le projet de cette nouvelle communauté : *je treuve que votre Institut est excellent, & même j'ose dire hardiement & avec vérité, qu'il est incomparable, puisqu'il vous applique si particulièrement à l'incomparable Mystère du christianisme, à l'auguste & divin Mystère de l'Incarnation qui est le principe de tout notre bonheur, à ce miracle si grand, si rare et si nouveau, où nous voyons dans le temps un Dieu dans le sein d'une Vierge & un homme pour l'éternité dans le sein d'un Dieu.*

Les textes normatifs destinés aux annonciades célestes, pur produit de la Réforme catholique, répondent aux exigences romaines en matière de liturgie et de régularité. Une première traduction française paraît à Paris, chez du Val, en 1626. L'édition liégeoise précède de deux ans une réimpression parisienne par Mathurin et Jean Henault, également augmentée d'*Advis spirituels*. Abordant successivement, mais de manière sommaire, les obligations liées aux trois vœux, le déroulement de l'office divin et la répartition des charges, elle ne semble pas répondre à toutes les interrogations des célestines. Deux ans plus tard, leur chronique fait état d'une demande introduite à Gênes, en 1644, pour obtenir un cérémonial et un coutumier. Il serait toutefois étonnant que, venues de Nancy, elles n'aient pu disposer du cérémonial paru dans cette ville en 1630.

Parmi les éditions liégeoises destinées aux célestines, on relève encore un traité pour se préparer à la sainte communion, à l'usage des annonciades de Dusseldorf, paru chez J. F. de Milst, en 1673, un *Oratoire des Annonciades*, rédigé par une moniale liégeoise et publié en 1686 chez Antoine Bronckart, et des *Leçons* [...] *pour diverses octaves de la bienheureuse Vierge Marie*, sorties de presses de Jean-François Bronckart en 1707.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 149 ; Sœur M.-F.-A.-J. [LALOIRE], *Histoire de l'établissement de l'ordre de l'annonciade céleste dans la ville de Liège*, [1746-1747], BRUXELLES, KBR, ms. 19612 ; M.-É. HENNEAU, Quand les Annonciades célestes de Liège recevaient Antoine Arnauld ou les préoccupations spirituelles de contemplatives à la fin du 17^e s., *Mélanges offerts à Robert Sauzet*, Tours, 1995, p. 211-221 ; M. LIBERT, *L'ordre des annonciades célestes ou célestines*, Bruxelles, 2000 ; M.-É. HENNEAU, Mourir au couvent chez les annonciades célestes de Liège, 17^e-18^e siècles, *Autour des morts : mémoire et identité. Aux racines de la sociabilité*, éd. F. THÉLAMON, Rouen, 2001, p. 49-58 ; ID., Vivre et écrire son histoire en clôture : de la relecture du passé à l'édification du présent, *Actes du Séminaire Femmes et Histoire à l'ÉNS, (2003-2005)*, sous la dir. de N. PELLEGRIN, I. HAVELANGE et S. JURATIC, Saint-Étienne, 2006, p. 47-66.

Pierre HALLOIX, *Origenes defensus. Sive Origenis Adamantii presb. amatoris Iesu vita, virtutes, documenta* [...], Liège, Henri et Jean-Mathieu Hovius, 1648, in-f°, page de titre
(LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 32 G 12 (olim 21 G 29)).

notice 7

Pierre HALLOIX, *Origenes defensus. Sive Origenis Adamantii presb. amatoris Iesu vita, virtutes, documenta. Item veritatis super eius vita, doctrina, statu, exacta disquisitio*, Liège, Henri et Jean-Mathieu Hovius, 1648, in-f°.

Papier, 6 ff., 16-403-46 p., 8 ff.

Sur la page de titre figure l'enseigne de l'imprimeur Hovius : au Paradis terrestre ; les armoiries d'Innocent X figurent en regard de la dédicace qui lui est adressée ; reliure de cuir sur carton d'époque, dos à 5 nerfs avec sur les 2 plats le perron liégeois entouré d'une couronne de laurier et de la devise *Legia Romanae Ecclesiae Filia*.

Provenance : livre de prix offert à Guillaume Lambert Moreus en 1663 au collège des jésuites wallons par Edmond vander Heyden a Blisia et Jean-Philippe de Fabry, bourgeois de Liège.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 32 G 12 (olim 21 G 29).

NÉ EN 1571, PIERRE HALLOIX EST FORMÉ CHEZ LES JÉSUITES : à Liège, d'abord, au collège d'Anchin (Douai), ensuite. Maître ès-arts en 1592, il entre aussitôt au noviciat de la Compagnie de Jésus, à Tournai. Un an plus tard, il est envoyé poursuivre ses études à Saint-Omer. Entre 1595 et 1599, il enseigne aux collèges de Liège et de Douai, avant un séjour au scolasticat de Louvain (1599-1603), où il devient disciple de L. Lessius et de C. a Lapide. Envoyé en mission en Transylvanie, il est contraint de rentrer pour raison de santé. On le retrouve professeur de rhétorique à Lille (1605-1606), puis à Liège (1607-1608), professeur de grec à Ypres (1609), préfet des études à Saint-Omer (1610) et à Douai (1611-1614), où il enseigne aussi la philosophie. À l'intention de ses étudiants, il compose une *Anthologia poetica* (1617), volumineux recueil de maximes extraites d'auteurs antiques. Prédicateur renommé, Halloix est aussi mentionné comme confesseur et directeur de plusieurs sodalités douaisiennes. Son apostolat se manifeste ainsi dans tous les domaines auxquels le destine sa vocation de jésuite.

Les recherches qu'il mène à Douai jusqu'en 1641, puis à Liège (1641-1653) s'inscrivent dans le sillage des travaux des bollandistes (H. Rosweyde, notamment) et l'entraînent à visiter la plupart des riches

bibliothèques des environs. Bénéficiant du mécénat de l'abbé de Liessies, A. de Winghe, il correspond régulièrement avec d'autres savants : l'exégète J. Morin, l'astronome G. Wendelin, les théologiens G. Estius, J. Bonfrère, J. Sirmond, le patrologue A. Schott...

Dès 1622, et jusqu'à sa mort en 1656, Halloix se consacre à son œuvre maîtresse, la mise en valeur des *Illustrium ecclesiae orientalis scriptorum*, par la rédaction de notices critiques relatives aux Pères grecs des quatre premiers siècles, à leur vie et à leur doctrine, dans un but déclaré d'édification. Halloix se pose d'emblée en hagiographe plus qu'en patrologue. C'est dans cet esprit qu'il conçoit aussi la rédaction de son *Origenes defensus*. Figure contestée dans l'histoire de l'Église, Origène fait toujours débat au XVII^e siècle. D'aucuns continuent à lui reprocher sa mutilation, sa prédication ou son ordination illégale, mais c'est surtout son exégèse et son exposé systématique de la doctrine chrétienne qui suscitent la controverse. D'autres reconnaissent le génie de l'œuvre (P.-D. Huet, É. Binet, C. a Lapide), parmi lesquels Halloix va se poser en défenseur passionné du théologien, n'hésitant pas à réfuter les décisions conciliaires prises à son encontre. Soutenu par une enquête rigoureuse, son livre souvent tendancieux est tout à la fois un ouvrage polémique et un traité érudit, un récit hagiographique et une étude critique. En 1650, il fait l'objet d'une censure du Saint-Office, *donec corrigatur*, et ne sera pas épargné, plus tard, par la critique des érudits (R. Simon, le cardinal H. Noris...). Halloix acceptera de réviser sa copie. L'ouvrage amendé ne paraîtra toutefois pas. C'est sous sa forme primitive (avec, parfois, la mention *prohibitus*) qu'il sera commenté par les patrologues du XVII^e siècle.

M.-É.H.

Bibliographie :

- X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 172 ; H. HURTER, *Nomenclator*, t. 3, col. 1099-1100 ;
H. DE LUBAC, La controverse sur le salut d'Origène à l'époque moderne, *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, t. 83,
1982, p. 5-29, 83-110 ; C. FALLA, *L'Apologie d'Origène par Pierre Halloix (1648)*, Paris, 1983.

prohibitus
ORIGENES DEFENSVS.
SIVE
ORIGENIS

ADAMANTII PRESB.
AMATORIS IESV

VITA, VIRTUTES, DOCUMENTA.

ITEM

VERITATIS SVPER EIVS VITA, DOCTRINA, STATV,
EXACTA DISQVISITIO.

AVCTORE

R. P. PETRO HALLOIX

LEODIENSI, SOCIETATIS IESV THEOLOGO.

AD

SANCTISSIMVM D. N. PAPAM

INNOCENTIVM. X.



LEODIL

EX OFFICINA TYPOGRAPHICA
HENRICI ET IOANNIS MATTHIÆ HOVIORVM

M. DC. XLVIII

Cum privilegio Caesareo, & Suae P. L. Celsitudinis.

Jean-Henri MANIGART, *Manipulus theologiæ moralis* [...], Liège, Veuve Bauduin Bronckart, 1660, in-12, page de titre
(LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Th. 9894(Z)).

notice 8

Jean-Henri MANIGART, *Manipulus theologiæ moralis. De sacramentis, cum resolutione difficultatum circa illa in praxi occurrentium, de Censuris, Casibus Papæ, & Episcopo reservatis, cum dilucida eorum explicatione. De peccatis, et Dei præceptis. Confessariis, Pastoribus, & Ordinandis, non solum Diœcesis Leodiensis, sed & Coloniensis, Trevirensis, Rhemensis, Mechliniensis, Namurcensis, Ruremundensis, &c Opus multum utile. In duas partes divisus. Accessit brevis, & facilis methodus de quacumque materia cum fructu concionandi*, Liège, Vve Bauduin Bronckart, 1660, in-12.

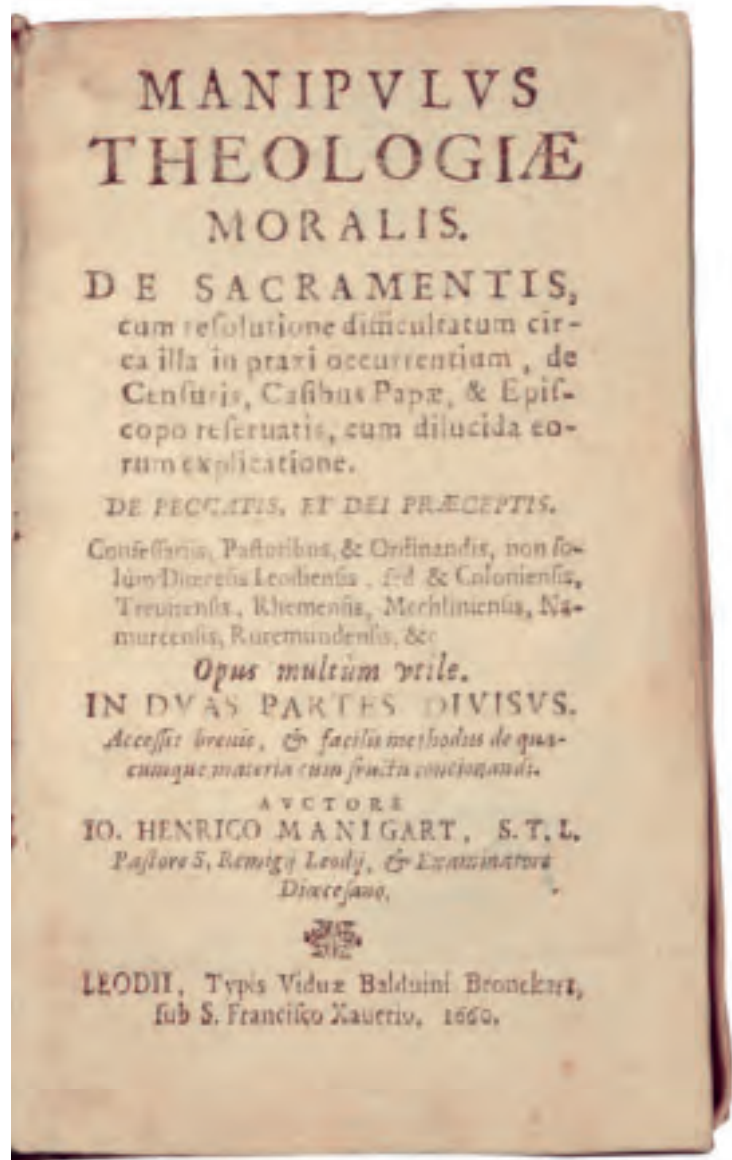
Papier, 14 ff., 741 p., 3 p. d'index.

Reliure à recouvrement en parchemin (XVII^e s.), tranches bleues.

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Th. 9894(Z).

NÉ ET MORT À LIÈGE, JEAN-HENRI MANIGART (1614-1682) EST le prototype du prêtre tridentin soucieux d'offrir à ses confrères des outils susceptibles de les aider dans leur mission pastorale. Après des études de théologie à Louvain, Manigart, par ailleurs chanoine de la collégiale Saint-Barthélemy, s'illustre surtout comme curé de la paroisse Saint-Remy, charge qu'il exerce de 1641 à sa mort. Il y promeut avec passion le culte à Notre-Dame consolatrice des affligés, dont la statue miraculeuse reçoit les marques de reconnaissance de nombreux dévots. À cet effet, il publie en 1645 un catalogue des *Miracles* constatés en son église, avant de proposer à ses ouailles, deux ans plus tard, un manuel de *Dévotions exquises présentées aux amateurs de Notre-Dame de Consolation*, maintes fois réédité au cours du siècle. On lui doit encore, sur le même sujet, un ouvrage consacré à la *Diva leodiensis Consolatrix afflictorum* (1657), doublé d'un recueil de cantiques.

Examineur synodal et donc attentif à la formation du clergé local, il lui dédie un manuel pratique à l'usage des pasteurs, confesseurs, prêtres et autres ordinants, passant en revue, selon un plan méthodique et dans un latin accessible, toutes les questions relatives à la *cura animarum* et à l'administration d'une paroisse, au spirituel comme au temporel. Il s'agit désormais pour ces ecclésiastiques de manifester saintement la dignité de leur état, mais aussi d'exercer leur ministère avec rigueur et compétence. Dans le sillage spirituel de Charles Borromée, l'auteur manifeste d'emblée sa préoccupation de remettre en valeur l'indispensable médiation du prêtre à tous les moments importants de la vie chrétienne, nécessairement scandés par la réception des sacrements (baptême, eucharistie, confession, mariage, extrême-onction) ; des développements particulièrement détaillés manifestent combien le rôle du confesseur est devenu aussi essentiel que délicat aux yeux des agents de la Réforme catholique.



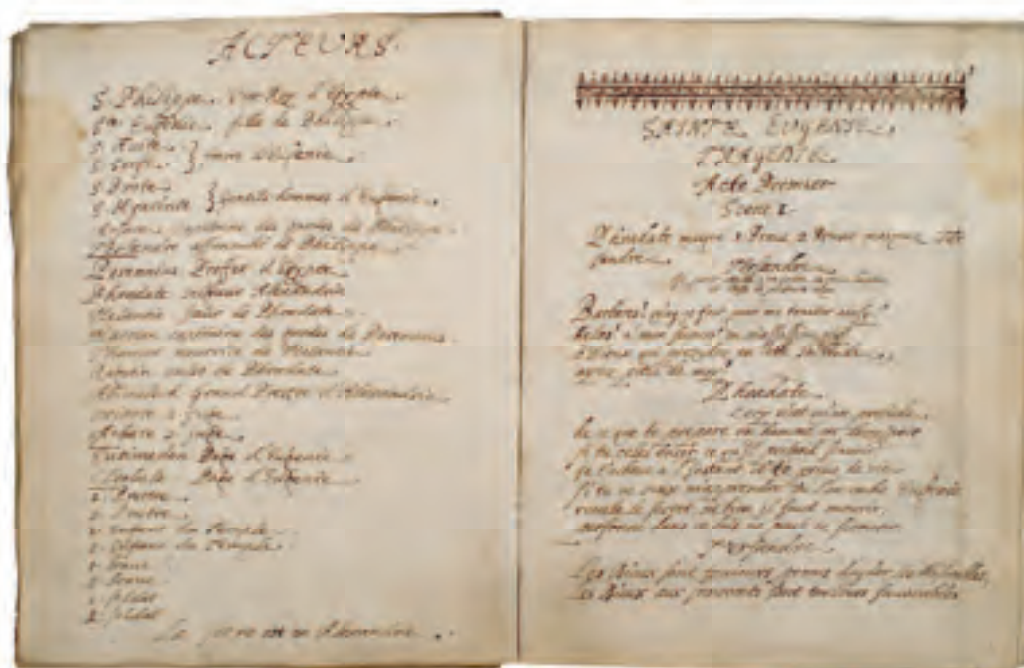
281

Précédemment, il avait déjà rassemblé un florilège d'exercices spirituels censés préparer les prêtres à la célébration de la messe (1656). En 1680, il leur destine encore un manuel d'accompagnement des malades et des mourants, imprimé chez H. Hoyoux. Mais ce sont surtout les rééditions du *Manipulus*, plusieurs fois augmentées et connues sous le titre de *Praxis pastoralis* [...] qui rencontreront un franc succès auprès des prêtres du diocèse. En 1752, Jean-Théodore de Bavière autorise la parution, chez S. Bourguignon, d'une édition en trois volumes, enrichie de la publication de nombreux textes officiels. Sortie de presse deux ans plus tard, elle se justifie, aux dires du typographe, par la nécessité de procurer aux clercs de quoi se sortir d'inextricables cas de conscience de manière efficace, rapide et sans anxiété, le tout conformément aux lois de l'Église.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 226-227 ; H. HURTER, *Nomenclator*, t. 4, col. 300 ; L. HENDRIX, *Notre-Dame de Saint-Remy consolatrice des affligés : statue miraculeuse vénérée en l'église Saint-Jacques à Liège depuis le 4 décembre 1803 antérieurement en l'église Saint-Remy : son histoire et son culte*, Liège, École professionnelle Saint-Jean Berchmans, 1925 ; E. POCHET, Manigart (Jean-Henri), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 10, Paris, 1980, col. 215-216 ; *Histoire des curés*, sous la dir. de N. LEMAÎTRE, Paris, 2002, p. 181-202.



10 P. Louis de SAINT-PIERRE, *Sainte Eugénie ou l'imposture châtée*, 1660, distribution des acteurs et début de la pièce (Collection privée).

notice 9

P. Louis de SAINT-PIERRE, *Sainte Eugénie ou l'imposture châtée*, [Tragédie sacrée par le P. Louis de St. Pierre Carme Réformé], 1660.

Papier, 130 p. numérotées, 195 x 153 mm.

Une colonne ; écriture cursive du XVII^e siècle.

Reliure de plein vélin avec traces de cordonnets.

Provenance : manuscrit signalé par de Theux (*Bibliographie liégeoise*, col. 226), acquis par Léon Lahaye à la vente Rutten, le 2 mai 1929.

Collection privée.

CETTE PIÈCE DE THÉÂTRE, JOUÉE AU PALAIS DEVANT LE PRINCE-évêque Maximilien-Henri de Bavière en 1660, appartient au genre de la tragédie chrétienne, lequel est presque partout en déclin à cette date.

Composée de cinq actes, introduits par des récitatifs chantés et entrecoupés de ballets et de scènes burlesques selon une tradition ancienne, la pièce reprend le thème, mais en l'aménageant, d'une légende rapportée par Jacques de Voragine.

Promise en mariage par son père Philippe, préfet d'Alexandrie, Eugénie, ayant embrassé la foi chrétienne, revêt l'habit masculin pour entrer au couvent des carmes dans un faubourg de cette ville. Sans jamais être reconnue, elle se distingue, sous le nom d'Eugène, par son édification et par sa sagesse.

Mélanthe, la sœur de Phradate, l'un des grands de la cour, tombe amoureuse d'Eugène et, pour lui révéler son amour, feint une maladie pour laquelle celui-ci est appelé à son chevet. Mélanthe fait à Eugène des propositions qui indignent le religieux.

Pour se venger de l'affront qui lui est fait, Mélanthe accuse le moine, auprès de Philippe, d'avoir abusé d'elle avec violence. Le préfet traduit

Eugène devant un tribunal qu'il préside et le somme d'expliquer sa conduite.

Eugène se découvre et fait la révélation de sa véritable identité. Philippe, au comble de la joie d'avoir retrouvé sa fille, fait organiser une fête somptueuse en sa faveur et décide de renoncer au culte des idoles pour embrasser à son tour la vraie religion.

Sur la délation de Phradate, amoureux évincé d'Eugénie, l'empereur révoque Philippe et nomme à sa place Perennius. Celui-ci instruit un procès en apostasie contre Philippe et fait prononcer une sentence de mort contre le père et sa fille, lesquels sont décapités. Le malheur s'abat finalement sur tous ceux qui ont participé au complot.

L'auteur de cette pièce, le carme liégeois Louis de Saint-Pierre, est connu pour avoir fait imprimer à Liège deux œuvres poétiques, devenues rares : les *Peintures sacrées du Carmel* et les *Mélanges poétiques*.

Si le style compassé s'accorde bien à la mise en scène, l'œuvre n'est cependant pas dépourvue de qualités littéraires.

Demeurée inédite jusqu'à ce jour, la pièce *Sainte Eugénie* est un témoignage intéressant de la poésie dramatique qui se faisait à Liège au XVII^e siècle. On en conserve le programme qui fut imprimé à Liège la même année, sort que ne connut pas le manuscrit dont la calligraphie semble pourtant préparer l'impression.

P.B.

Bibliographie :

Éd. P. BRUYÈRE, en préparation.

L. LAHAYE, Louis de Saint-Pierre, poète tragique, *B.S.B.L.*, t. 16, 1942, p. 89-110.

Bertrand MOREAU, *Considerations morales tirées des ouvrages de la nature et de l'art* [...], Liège, Guillaume Henry Streel, 1686, in-f°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 7 D 13).



283

notice 10

Bertrand MOREAU, *Considerations morales tirées des ouvrages de la nature et de l'art, remplies de quantité de maximes et d'exemples, tres-propres pour former un Honnête-homme, selon l'esprit du Christianisme*, Liège, Guillaume Henry Streel, 1686, in-f°.

Papier, 20 ff., 620 p., 34 ff. de table.

Titre en rouge et noir ; reliure de cuir sur carton d'époque, dos à 5 nerfs avec fleurs dorées. Provenance : *ex-libris* F: H: André (manuscrit).

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 7 D 13.

BERTRAND MOREAU MANIFESTE PAR SA PRODUCTION ÉCRITE LE souci de rénovation morale de la société qui habite bon nombre de Liégeois de la mouvance janséniste dans le dernier quart du XVII^e siècle. Né et mort à Liège, Moreau (1624-1696) reçoit le sous-diaconat à Bruxelles en 1654, avant d'être reçu chanoine à la collégiale Saint-Pierre de Louvain. Deux ans plus tard, il devient chanoine de Sainte-Croix (Liège).

Sa première œuvre, dédiée au cardinal de Bouillon, témoigne de l'attention qu'il souhaite voir porter aux plus démunis. Ce traité consacré aux devoirs des riches envers les pauvres précède de douze années le *Tableau de la misère des pauvres malades* [...] (1685), destiné à soutenir le projet de Pierre-Paul Valdor, fondateur de l'hôpital des Incurables. Moreau poursuit ses activités dans le domaine de la bienfaisance : son ouvrage consacré aux pauvres prisonniers recommande moultes attitudes charitables aux membres de la confrérie du même nom qui leur rendent visite (1687).

Avec son *Traité de la simonie, particulièrement des voiles dont on la couvre aujourd'hui*, paru en 1689, Moreau prend une part active à la campagne menée par le réseau janséniste pour dénoncer les abus relatifs à la collation des cures et autres pratiques scandaleuses d'un certain clergé liégeois.

Ses *Considérations morales* parues en 1683, puis rééditées trois ans plus tard, se fondent sur l'observation d'éléments familiers pour amener les lecteurs à cultiver l'ensemble des vertus chrétiennes, parmi lesquelles la modestie et la retenue sont mises en exergue. *Allez par tous les états et les conditions du monde, et vous n'y verrez qu'une fâcheuse émulation que l'orgueil fait naître, ce qui rend le commerce des hommes insupportable à ceux qui veulent vivre sans embarras. On ne parle en tous lieux que de dispute pour la préséance, pour le pas, pour la main. On met tout en rumeur pour faire triompher les opinions que l'on a embrassées; et tout cela s'agit avec autant de chaleur que si Dieu nous avoit commandé d'être les premiers en tout, et de ne céder à personne... Regardez... le faste et le luxe des hommes. Il n'y a personne qui ne veuille avoir quelque chose qui le distingue, soit d'une manière soit d'une autre. Et si on avoit retranché les excès que l'orgueil cause dans les habits, dans les meubles, dans les trains, on auroit soulagé les familles de la moitié de leurs peines* (p. 24). Hiboux, liseron, fil à plomb ou vif argent servent ainsi à amorcer une réflexion soutenue par une érudition encyclopédique. Les propos critiques du chanoine Moreau à l'encontre de ses contemporains font écho aux maximes des moralistes qui ont contribué à forger le concept d'honnête homme au Grand Siècle. Paraît enfin, l'année de son décès, un *Recueil curieux d'un grand nombre d'actions fort édifiantes des saints et d'autres personnes distinguées qui ont vécu dans ces deux derniers siècles*. L'auteur y évoque sous forme d'anthologie quantité de personnalités déjà convoquées à des fins moralisantes dans ses précédentes publications.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 327 ; H. HURTER, *Nomenclator*, t. 4, col. 619 ; E. POCHET, Moreau (Bertrand), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 10, col. 1731-1732 ; E. DUCHESNE, *Contribution à la définition du jansénisme à Liège : les réseaux jansénistes liégeois de la fin du XVII^e siècle au début du XVIII^e. De la lumière à l'ombre*, Mémoire en Histoire, Université de Liège, 1998-1999.

notice 11

Jacques CORET, *L'Ange gardien protecteur des mourans*, Liège, Pierre Danthez, 1686, in-8°.

Papier, [14]-374-[10] p.

En regard de la page de titre figure une gravure d'Hubert Spiesz représentant l'agonie d'un Associé de la bonne mort, assisté de son Ange gardien, avec, en souscription : *Saint Ange Aimable Gardien et l'amy de mon cœur, Assistez moy et mes Associez A l'heure de ma mort* ; reliure cuir.

Provenance : l'exemplaire porte une marque d'appartenance de « sœur Agnès Rome », cistercienne du Val-Notre-Dame.

LIÈGE, Grand Curtius, Département d'Art religieux et d'Art mosan, I 86/84.

ORIGINAIRE DE VALENCIENNES, LE JÉSUISTE JACQUES CORET (1631-1721) a passé la dernière partie de sa vie à Liège comme prédicateur renommé et écrivain spirituel particulièrement fécond. Après une thèse sur l'infailibilité pontificale soutenue en 1661 au collège de Clermont (Paris), qui fait scandale dans les milieux jansénistes, Coret se consacre davantage à la publication d'ouvrages de piété destinés au grand public. D'abord actif dans sa région natale, le jésuite y institue des confréries vouées à « l'Ange gardien protecteur des mourants », pour lesquelles il rédige un livret à l'énoncé identique, paru à Caen en 1662. La dévotion aux Anges se ravive à cette époque en même temps que l'attention accordée à l'art de bien mourir. D'autres jésuites (de Barry, Crasset ou Hautin) s'emploient également à prolonger la tradition des *Artes moriendi*, mais ce sont les œuvres de Coret qui rencontreront, sur le terrain, le plus vif succès. À partir de 1662, Coret publie chaque année un volume d'*Étrennes* consacré au vaste thème de l'éternité, en plus de quantité d'ouvrages de méditation, livres de prières, textes de controverse, éditions de sermons et biographies spirituelles.

Un temps recteur du collège de Valenciennes, Coret s'établit définitivement à Liège en 1685. Dès avant son installation, son abondante

production y est diffusée. En 1675, H. Hoyoux imprime son *Joseph, le plus aimé de Dieu et le plus aimant des hommes*, paru à Lille trois ans plus tôt. Sa notoriété s'accroît considérablement avec la parution de son célèbre *Ange conducteur dans la dévotion chrétienne* (1681), maintes fois réédité, dont le succès retentissant se prolongera au-delà du XIX^e siècle. L'édition locale de *L'Ange gardien* de 1683 est aussitôt suivie d'une réimpression en 1686 chez Danthez, puis d'une version abrégée : *La conduite de l'ange dans le choix [...] des cinq états* (1697). Il dédie des livrets sur l'adoration au Saint-Sacrement aux chanoines de Saint-Martin (1688 et 1694) et son *Second Adam souffrant pour le premier* (1692) à Jean-Louis d'Elderen. On lui doit encore des adaptations de l'office de la Vierge, des *Occupations chrétiennes pour tous les jours* (1696), une *Histoire de Moïse* (1699), une *Maison de l'Éternité* (1705)... sans compter les autres parutions de ses fameuses *Étrennes*.

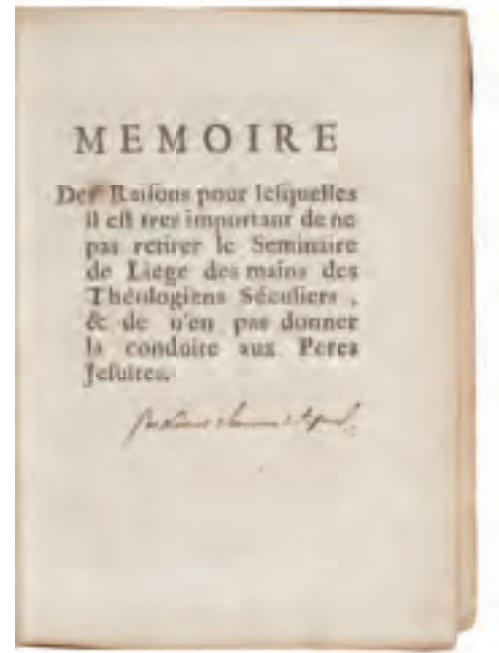
Prédicateur de renom à la cathédrale Saint-Lambert, puis à la collégiale Saint-Paul, Coret s'illustre comme grand pourfendeur du parti janséniste liégeois. Recteur du collège wallon et confesseur de Joseph-Clément de Bavière, il devient membre du synode à partir de 1697. Il mène à bien la construction de l'église de son collège consacrée en grande pompe en 1701. Le flux ininterrompu de ses publications révèle son souci de susciter auprès de ses lecteurs une démarche personnelle de conversion intérieure, sous la protection rassurante de l'Ange gardien. Tel était déjà l'objet du premier opus, qui rappelait le rôle essentiel de ces envoyés du Ciel dans le processus de sanctification des vivants et, tout particulièrement, à l'heure de la mort.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 243 ; C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. 2, col. 1447-1465 ; A. et A. DE BACKER, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1^{re} sér., Liège, 1853, p. 212-217 ; A. DE BIL, Coret (Jacques), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 2, col. 2326-2327 ; A. MANEVY, Le droit chemin : L'ange gardien, instrument de disciplinarisation après la Contre-Réforme, *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 223, 2006, p. 195-227.

[Joseph-Ferdinand NAVEAU], *Memoire Des Raisons pour lesquelles il est tres important de ne pas retirer le Seminaire de Liege des mains des Théologiens Séculiers* [...], s. l. n. d. [1698], in-4°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 32 G 39).



285

notice 12

Joseph-Ferdinand NAVEAU, *Memoire Des Raisons pour lesquelles il est tres important de ne pas retirer le Seminaire de Liege des mains des Théologiens Séculiers, & de n'en pas donner la conduite aux Peres Jesuites*, s. l. n. d. [1698], in-4°.

Papier, 18 p.

Demi-reliure en cuir du XIX^e siècle.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 32 G 39.

LE RÈGNE DE JEAN-LOUIS D'ELDEREN (1688-1694) EST SANS conteste un temps favorable pour le milieu janséniste liégeois, parmi lequel figurent des personnalités de premier plan : le vicaire général Corneille Faes, le président du Séminaire Henri Dumont, le théologien Jean Lebeau ou Pierre-Lambert Ledrou, futur vicaire général et membre de la Faculté de Théologie de Louvain. Plusieurs membres du synode sont également acquis à la cause.

L'un des principaux correspondants d'Arnauld à Liège est alors le chanoine Joseph Naveau (1651-1705). Après des études de théologie à Louvain, il a enseigné au Séminaire de Liège de 1676 à 1681, avant de devoir abandonner sa charge pour raison de santé. Pourvu d'un canonicat à la collégiale Saint-Paul, il poursuit son engagement au service de la formation des clercs et participe aux efforts concédés par les siens pour éradiquer les nombreux abus qui, selon eux, perturbent la vie de l'Église de Liège. La résistance est toutefois tenace et les opposants nombreux.

Succédant à Faes en 1694, Hinnisdael s'engage un temps dans la ligne de son prédécesseur. Mais le vent tourne en 1697, lorsque l'influence des jésuites s'intensifie auprès du prince-évêque Joseph-Clément de Bavière. Ces derniers entament une lutte sans merci à l'encontre d'Henri Denis,

examineur synodal et professeur de théologie au Séminaire, dont les notes de cours, soupçonnées d'être truffées de propositions jansénistes, sont passées au crible de la critique. La Faculté de Théologie de Louvain est, elle aussi, dans le collimateur des évêques des Pays-Bas. Les pires soupçons pèsent sur les collègues de Denis, formés dans cette université. On parle alors d'un projet de confier la direction du Séminaire aux jésuites anglais.

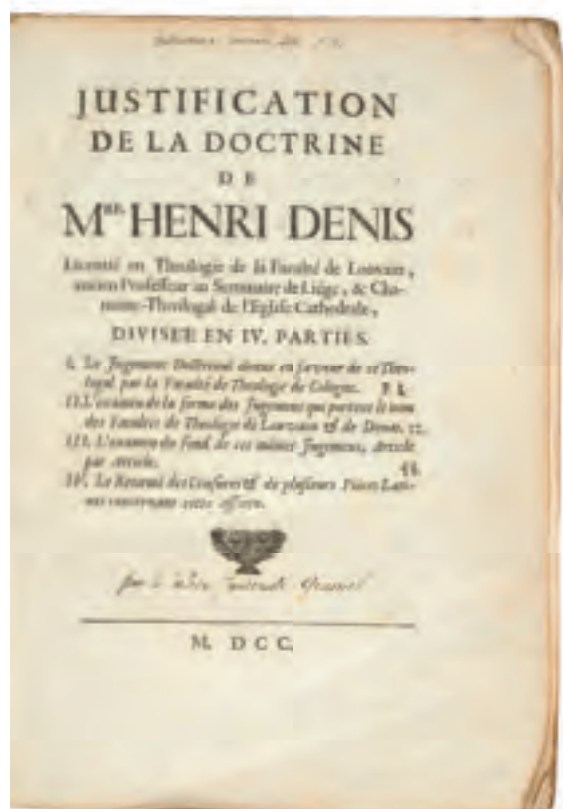
Soutenu par Antoine Arnauld et Pasquier Quesnel, Naveau prend la défense des théologiens séculiers contre les prétentions des jésuites à régner en maîtres sur la formation des futurs clercs. Son *Mémoire*, traduit du latin par Quesnel, dénonce leur incapacité à former de bons prêtres de terrain (*l'ordre naturel demande que des clercs soient élevés et formés par des clercs* !, p. 4) et leur propension à détourner les meilleurs éléments au profit de leur Compagnie. Il en appelle à l'Université de Louvain, pour qu'elle défende ses privilèges, et menace la Compagnie de l'ouverture d'un établissement concurrent. Peine perdue ! À la mort du président Cochez, en décembre 1698, le prince-évêque, conseillé par le P. Glettle, nomme le P. Louis Sabran à la tête du Séminaire. Malgré le soutien du clergé paroissial en faveur des professeurs séculiers, plusieurs, dont Denis, sont destitués en mars 1699 et remplacés par le P. Stéphani et deux curés liégeois tout dévoués à la Compagnie.

Éclate alors une longue guerre de libelles, bien au-delà du pays de Liège...

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 380-381 ; J. CARREYRE, Naveau (Joseph-Ferdinand), *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 11, Paris, 1932, col. 53-54 ; L. CEYSSENS, « L'affaire du Séminaire de Liège » d'après l'historien janséniste Gabriel du Pac de Bellegarde (1786), *Annuaire de la Commission communale d'Histoire de l'ancien Pays de Liège*, t. 3, 1947, p. 663-762 ; B. DEMOULIN, *Politique et croyances religieuses d'un évêque et prince de Liège (1694-1723)*, Liège, 1983, p. 91-103 ; L. VAN MEERBEECK, « L'affaire du Séminaire » dans les luttes entre jansénistes et anti-jansénistes, 1697-1700, *Le grand Séminaire de Liège, 1592-1992*, éd. J.-P. DELVILLE, Liège, 1992, p. 69-78.



13 [Pasquier QUESNEL], *Justification de la doctrine de M^{re} Henri Denis* [...], s. l., 1700, in-4°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 20 G 31).

286

notice 13

[Pasquier QUESNEL], *Justification de la doctrine de M^{re} Henri Denis* *Licentié en Theologie de la Faculté de Louvain, ancien Professeur au Seminaire de Liège, & Chanoine-Theologal de l'Eglise Cathedrale* [...], s. l., 1700, in-4°.

Papier, 4 ff., 112 p., XXXII p.

Couverture en papier du XIX^e siècle.

Provenance : *Bibliotheca Seminarii Leod. N.H.* (Nicolas Henrotte ?).

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 20 G 31.

CETTE JUSTIFICATION ATTRIBUÉE AU P. QUESNEL (1634-1719), devenu chef de file du réseau janséniste en exil, après la mort d'Arnauld (1694), se situe dans le prolongement de l'affaire du Séminaire de Liège et dans le contexte extrêmement tendu de l'affrontement entre jansénistes et jésuites.

Les thèses qu'Henri Denis, examinateur synodal et professeur de théologie au Séminaire de Liège, avait publiées en 1694 sur la grâce et le libre arbitre avaient fait l'objet de dénonciations à Rome. Son apologie comme la réplique des jésuites furent mises à l'Index l'année suivante, sans que cela mette fin à la polémique.

En février 1699, Denis se résout à réfuter certains libelles le mettant en cause, avec l'approbation de son confrère Jean Lebeau et du carme Henri de Saint-Ignace. Destitué de sa charge de professeur au Séminaire le mois suivant, il est condamné en juin par la Faculté de Théologie de

Douai pour avoir professé une doctrine fondée sur les enseignements de Jansénius. La Faculté étroite de Théologie de Louvain, acquise au parti adverse, censure tout d'abord sept articles reprenant les principales idées de Denis, puis condamne l'ensemble de ses notes de cours, à l'instigation des jésuites. Alors que le chanoine Naveau prend aussitôt la défense du théologien liégeois, le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière soumet les notes de cours d'Henri Denis au jugement de la Faculté de théologie de Cologne. Ses membres, sur intervention du chancelier Karg, déclarent sans fondement les accusations proférées à l'encontre de Denis, qui reçoit par ailleurs le soutien d'un grand nombre d'amis : le canoniste Z.-B. Van Espen, les théologiens G. Huygens et J. Opstraet, notamment.

Le 21 janvier 1700, ces derniers signent en sa faveur une déclaration que Quesnel reproduit dans la *Justification*, qui fait suite aux nombreux libelles d'Opstraet accusant de laxisme et de pélagianisme les thèses soutenues au collège des jésuites anglais de Liège. Quesnel y passe en revue les jugements prononcés par les Facultés de Théologie de Cologne, de Douai et de Louvain, examen critique auquel il joint un ensemble de pièces justificatives, offrant ainsi à ses partisans une vaste synthèse de la controverse.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 393-394 ; B. DEMOULIN, *Politique et croyances religieuses d'un évêque*, p. 103-107 ; J. A. G. TANS, *Pasquier Quesnel et le jansénisme en Hollande*, Paris, 2007.

(Ci-contre et ci-après) 14

Hubert Joseph DE SAINT-NICOLAS,
*Le Triomphe du tout aimable et
 souverainement adorable cœur de
 Notre-Seigneur Jésus-Christ* [...], Liège,
 Jean-François Broncart, 1704, in-8°,
 frontispice gravé et page de titre ;
 frontispice gravé et épître dédicatoire
 (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire
 Épiscopal, 20 M 33).



notice 14

Hubert Joseph DE SAINT-NICOLAS, *Le Triomphe du tout aimable et souverainement adorable cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'âme du fidele Qui s'applique à le dédommager de tous les outrages qu'il souffre au très-saint Sacrement de l'Autel depuis tant de siècles*, Liège, Jean-François Broncart, 1704, in-8°.

Papier, 6 ff., 465 p., 7 p.

Sur la page de titre figurent les armes du Carmel, sous le verset *Accedet homo ad cor altum ; et exaltabitur Deus* (Ps 63,7b-8a), avec la devise : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum* (1 R 19,10) ; gravure en regard de la page de titre : Dieu reçoit les marques d'un amour réparateur de la part d'évêques (Augustin ?) et de religieuses (Thérèse d'Avila ? Anne de Jésus ? Marguerite-Marie Alacoque ?), symbolisés par l'offrande de cœurs ; dédicace à dom Bernard Goffin, abbé du Val-Saint-Lambert, avec en regard, les armes du prélat ; reliure de cuir sur carton d'époque, dos à 5 nerfs décorés.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 20 M 33.

ON CONNAÎT PEU DE CHOSE SUR CE CARME LIÉGEOIS. SES PUBLICATIONS se situent dans le contexte du regain d'intérêt pour la dévotion au Cœur de Jésus, à une époque où le cœur est envisagé comme l'expression de la personnalité, faite d'intelligence et de sensibilité, et où l'humanité du Christ se voit particulièrement considérée par les spirituels et les mystiques. Les manifestations de la dévotion gardent tout d'abord un caractère privé, notamment dans les couvents de femmes (bénédictines, cisterciennes, visitandines, carmélites). Certains parmi lesquels se distingue la figure de Jean Eudes († 1680), disciple de Pierre de Bérulle, souhaitent toutefois qu'un office liturgique soit instauré. Au même moment, les expériences mystiques de la visitandine Marguerite-Marie Alacoque († 1690), et particulièrement son insistance à discourir sur le Cœur de chair et sur les souffrances endurées par le Christ en raison des péchés de l'humanité, vont jouer un rôle essentiel dans l'expression de cette spiritualité, mise au service de la Contre-Réforme. Sa vision du Cœur de Jésus, entrelacé d'épines et surmonté d'une croix (1672), confère à la dévotion de nouveaux accents : le Christ, sans cesse outragé par les impies, en appelle à la réparation des siens. Les jésuites Claude de La Colombière († 1682), puis

Jean Croiset († 1738) sont, avec les visitandines, les principaux agents de diffusion de cette spiritualité. La riposte janséniste est virulente, qui s'insurge contre les aspects affectifs de la dévotion. Mais ils ne sont pas les seuls à trouver ces pratiques singulières. La dévotion trouve toutefois un écho favorable auprès d'une population touchée par la référence au Cœur blessé d'un Christ outragé, mais miséricordieux. Ce n'est qu'en 1765 que Rome permet qu'un culte public soit rendu au Sacré-Cœur.

Le carme liégeois semble se lancer dans une campagne en faveur de la dévotion dès avant 1695. À cette date, ses *Éclaircissements touchant la dévotion au Sacré-Cœur*, publiés chez Jean-François Broncart, reproduisent un texte déjà paru (*Dialogue de l'âme avec son aimable Jésus devant, pendant et après la sainte communion*), augmenté d'une *Méthode pour assister à la messe* et d'un sommaire des indulgences accordées aux confréries du Cœur de Jésus érigées au diocèse de Liège.

En 1699, J.-L. Milst imprime *La dévotion au Sacré-Cœur* du P. Croiset. Depuis sa sortie de presse à Lyon en 1691, ce livre rencontre autant de succès auprès du grand public que de réticences de la part des autorités ecclésiastiques. L'ouvrage est mis à l'Index en 1704, sans pour autant cesser d'être abondamment diffusé. C'est dans ce climat de controverse que, la même année, Henri-Joseph de Saint-Nicolas dédie son *Triomphe* à l'abbé du Val-Saint-Lambert, très lié aux carmes déchaux où il a été béni deux ans plus tôt. Le carme y associe dévotion au Cœur et culte au Saint-Sacrement, dans un manifeste à la gloire d'un catholicisme triomphant des impies. Il s'agit pour lui de contribuer ainsi à « la réparation de tant d'abominables profanations qu'on fait de l'auguste Sacrement de l'autel » (préface).

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 365 et 415 ; J. DEFRECHEUX, Hubert-Joseph de Saint-Nicolas, *B.N.B.*, t. 21, Bruxelles, 1911-1913, col. 117-118 ; C. K. KANTERS, *Le culte du Sacré Cœur, considérations doctrinales, historiques et ascétiques*, Bruxelles, 1927.



A MONSIEUR
MONSIEUR
LE REVERENDISSIME
D. BERNARD GOFFIN
TRES-DIGNE ABE'
DU CELEBRE MONASTERE
DU VAL S. LAMBERT,
Seigneur d'Ivoz, Plenevaux,
Haar, &c.

MONSIEUR,

*Ce petit Ouvrage, qui traite de la
Dévotion la plus tendre, étoit dû au
Saint, qui porte par excellence le nom*

[Henri DENIS], *Defensio auctoritatis Ecclesiae* [...], Liège, Henri Hoyoux, 1706, petit in-8°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 4 L 3).

16



notice 15

Henri DENIS, *Defensio auctoritatis Ecclesiae In qua Asseritur gravissimum pondus ejus Constitutionum, Refellitur novellum Quorundam principium ipsi injuriosum, Ac Epistola Leodiensis de Formulâ Alexandrinâ vindicatur*, Liège, Henri Hoyoux, 1706, petit in-8°.

Papier, 7 ff., 46-357 p.

Reliure de cuir sur carton d'époque, dos à 4 nerfs avec fleurs dorées.

Provenance : J. Bossy, pastor Amaniensis, A° 1774.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 4 L 3.

THÉOLOGIE FORMÉ À LOUVAIN, HENRI DENIS DEVIENT PROFESSEUR de théologie au Séminaire de Liège en 1686. Il apparaît comme l'un des piliers du jansénisme liégeois. Membre du synode sous l'épiscopat de Jean-Louis d'Elderen, il continue d'y siéger par après, malgré les accusations que la Compagnie de Jésus profère à l'encontre de son enseignement. Sa succession comme théologal de la cathédrale (1696), suite à la résignation d'Henri Dumont, suscite de vives réactions de la part des jésuites qui en appellent à Rome. Il voit ses thèses condamnées par les Facultés de Douai et de Louvain, mais réhabilitées par celle de Cologne en 1699.

Après avoir été destitué de ses fonctions de professeur (1699) et remercié du synode, suite à l'« affaire du Séminaire », Henri Denis se trouve à nouveau au cœur d'une polémique, au lendemain de la publication de la bulle *Vineam Domini* (1705). Le pape Clément XI y condamne le « silence respectueux » qu'opposaient les jansénistes au formulaire exigeant l'adhésion à la constitution *Cum Occasione* (1653) d'Alexandre VII. Cinq propositions supposées se trouver dans l'*Augustinus* de Jansénius y avaient été déclarées hérétiques. Arnould, distinguant la question du droit (de l'Église à les déclarer hérétiques) du fait (que ces propositions ne se trouvaient pas telles quelles dans l'*Augustinus*) accepta la condamnation des cinq propositions, mais garda sur leur attribution à Jansénius un « silence respectueux ». Son attitude fit école, nourrissant un climat de tension extrême entre ses partisans et le pouvoir pontifical.

Une nouvelle crise éclate en 1704, au moment de la publication d'un cas de conscience soumis à la Faculté de Théologie de Paris, concernant la question du droit et du fait. Une série de condamnations romaines s'en suivent, opposant à nouveau jansénistes et farouches défenseurs du Saint-Siège. Dans un esprit de conciliation, Denis produit coup sur coup une *Epistola Leodiensis de subscriptione formulae* (1705), bientôt suivie d'une *Defensio auctoritatis Ecclesiae*. Il y conseille de signer le formulaire par obéissance à l'autorité de l'Église, étant probable que les erreurs attribuées à Jansénius se trouvent bien dans l'ouvrage. Approuvés par les examinateurs synodaux Tutélaire et Pacquia et munis de l'*imprimatur* d'Hinnisdael, ces textes suscitent pourtant les foudres des deux partis, insatisfaits d'une position médiane. Quesnel réplique aussitôt pour justifier le silence respectueux. Libelles à l'appui, les jésuites Beeckman et Stéphani ainsi que Fénelon s'insurgent contre ce « faux accommodement ». On sait l'influence exercée à ce moment par l'archevêque de Cambrai sur Joseph-Clément de Bavière, jusqu'alors partagé vis-à-vis des jansénistes, dont il désapprouve les désobéissances, mais admire la rigueur. Le prélat en exil se voit contraint de se prononcer et d'imposer silence au théologal. Sur avis du Saint-Siège, Hinnisdael condamne ses écrits le 10 mai 1708. Denis est ainsi sanctionné sur le plan doctrinal mais aussi politique : ses sympathies pour l'occupant impérial ne lui sont pas pardonnées. Suite aux velléités du P. Stéphani de relancer la polémique l'année suivante, Joseph-Clément y met un terme définitif interdisant toute publication sur le jansénisme dans son diocèse. Un simulacre de réconciliation entre Denis et Stéphani n'empêchera pas ce dernier de continuer à conspuer son adversaire derrière les murs du Séminaire.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 423 ; L. WILLAERT, *Bibliotheca janseniana belgica*, t. 2, Namur, 1950, n° 7393 ; E. REUSENS, Denis (Henri), *B.N.B.*, t. 5, col. 603-607 ; R. BRAGARD, Fénelon, Joseph-Clément de Bavière et le jansénisme à Liège, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 43, 1948, p. 473-494 ; B. DEMOULIN, *Politique et croyances religieuses d'un évêque*, p. 210-214.

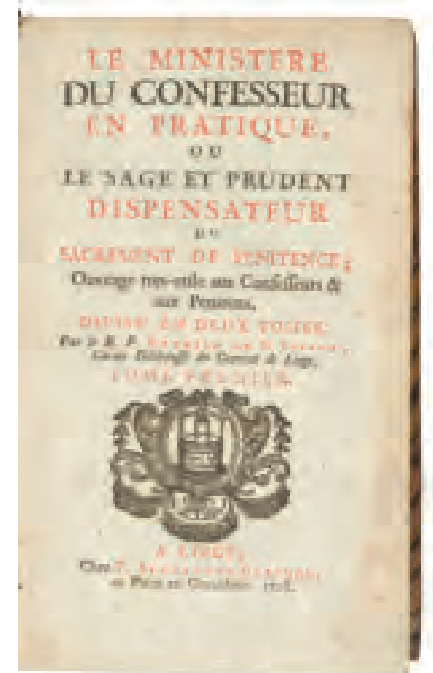


A MONSEIGNEUR
MONSEIGNEUR
FRANCOIS-LAMBERT,
BARON DE SELYS,
DOYEN
DE LA
TRES-ILLUSTRE
EGLISE CATHEDRALE
DE LIEGE;
PREVOT DE MASEICK,
DE HILVERENBEECK,
ET DE HANSENNE, &c.

MONSEIGNEUR,
*Si j'ai l'honneur de présenter à
Votre Seigneurie ce petit fruit de*
a 2

- 17 Ernest DE SAINT-JOSEPH, *Le ministère du confesseur en pratique* [...], 2 vol., Liège, F. Alexandre Barchon, 1718, in-8°, frontispice gravé et épître dédicatoire (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 5 K 19/20).

Ernest DE SAINT-JOSEPH, *Le ministère du confesseur en pratique* [...], 2 vol., Liège, F. Alexandre Barchon, 1718, in-8°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 5 K 19/20).



notice 16

Ernest DE SAINT-JOSEPH, *Le ministère du confesseur en pratique, ou le sage et prudent dispensateur du sacrement de pénitence ; Ouvrage très-utile aux Confesseurs & aux Penitens*, 2 vol., Liège, F. Alexandre Barchon, 1718, in-8°.

Papier, I : XIV-444 p., II : VIII-483 p.

Titre en rouge et noir, avec marque typographique de l'imprimeur Alexandre Barchon, *Au Puits en Gerarderie* ; dédicace à François-Lambert de Sélys, doyen du chapitre de la cathédrale dont les armes, gravées par Guillaume Du Vivier, sont reproduites en regard ; permissions du Général des carmes, Épiphanie de Sainte-Marie, 15 avril 1718 et du Père provincial, Simon Stock de Sainte-Marie, 22 avril 1718 ; approbations des théologiens de l'Ordre : Jacques-François de Saint-Élisée, prieur des carmes déchaux de Liège et Victor de Saint-Laurent définitiveur, provincial et lecteur en théologie, 2 mai 1718 ; approbation de M. Makerelle, doyen de Sainte-Croix et du P. Stéphani S. J., président du Séminaire, examinateurs synodaux, 28 juin 1718 ; permission de l'ordinaire, évêque de Porphyre ; reliure de cuir sur carton d'époque, dos à 5 nerfs décorés de fleurs.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 5 K 19/20.

ON SAIT COMBIEN LES RÉGULIERS ONT CONTRIBUÉ À LA MISE en œuvre des réformes qui ont fait suite au Concile de Trente. Une insistance particulière portait sur la fréquentation des sacrements. Si le clergé séculier fut encouragé à manifester plus de zèle auprès de ses ouailles, les réguliers furent également mis à contribution, remportant un succès évident. Leur action fut particulièrement perceptible à Liège. Elle suscita évidemment critiques et remises en questions, tant sur le plan religieux que politique. Quoi qu'il en ait été, les Liégeois ont souvent poussé la porte de leurs églises pour écouter leurs prédications et fréquenter leurs confessionnaux. Plusieurs parmi les carmes déchaux, arrivés à Liège en 1618, songèrent à faire profiter leurs confrères de leur expérience.

Avec ce manuel, Ernest de Saint-Joseph souhaite procurer aux confesseurs un outil fondé sur le témoignage de l'Écriture, des conciles, des Pères

de l'Église et des meilleurs théologiens, pour les inciter à adopter vis-à-vis de leurs pénitents une attitude modérée, sans concession pour une morale relâchée, ni propension pour une sévérité excessive. Il suit ainsi une voie médiane dans le débat relatif au probabilisme (en cas de doute, on peut suivre toute opinion probable), tentant de se garder d'un laxisme immodéré comme d'un rigorisme intransigeant. Des index détaillés (une cinquantaine de pages à la fin de chacun des volumes) permettent aux utilisateurs de trouver rapidement réponse, en fonction des situations.

Le premier volume traite des *qualitez du bon confesseur et entre autres, de sa puissance à l'égard des cas réservés, de toutes les censures, des irrégularitez, des vœux etc.*, avant d'aborder *tout ce que le confesseur doit savoir sur le traité des péchez et comment le confesseur doit agir avec quelques penitens particuliers*. Le second volume rappelle les règles générales de conduite pour les confesseurs *pour remplir dignement leur ministère*. L'auteur propose ensuite une application des préceptes précédemment énoncés à chaque péché en fonction des cas particuliers : *le confesseur verra les obligations de plusieurs sortes de personnes de differens états et de différentes professions, obligations sur lesquelles il doit les examiner, lorsqu'il le juge nécessaire* (préface). Ainsi du libraire qui pêche *s'il vend des livres défectueux...*, *s'il contrefait une impression...* *s'il imprime ou débite des livres défendus ou lascifs...* *s'il vend ses livres au-delà du juste prix...* *s'il imprime [pour lui] des exemplaires sans permission de l'auteur...* (p. 383).

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 468 ; Cosme DE VILLIERS, *Bibliotheca carmelitana, notis criticis et dissertationibus illustrata*, t. 1, Rome, 1752, p. 449 ; J. DELUMEAU, *L'aveu et le pardon. Les difficultés de la confession XIII^e-XVIII^e s.*, Paris, 1990.



19 *La Vie de la Venerable Mere Elizabeth Strouven* [...], Liège, Jean-Philippe Gramme, 1722, in-8°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 18 L 22).

292

notice 17

La Vie de la Venerable Mere Elizabeth Strouven, Fondatrice et Première Supérieure du Monastere nommé le Mont Calvaire à Maëstricht, Ecrite par elle-même en Flamend, et traduite en François par un Prêtre du Diocèse de Liege, Liège, Jean-Philippe Gramme, 1722, in-8°.

Papier, VI-266 p.

Avec la permission des supérieurs ; reliure de cuir sur carton d'époque, dos à 4 nerfs décorés de fleurs.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 18 L 22.

ELIZABETH STROUVEN A PRODUIT L'UNE DES RARES AUTOBIOGRAPHIES de femmes écrites en flamand à l'époque moderne. Réalisée à la demande d'un confesseur, entre 1638 et 1649, elle est restée inédite dans sa langue d'origine, mais a fait l'objet d'une traduction française anonyme, publiée à Liège près de soixante ans après le décès de l'auteure.

Fille d'un fabricant de chaussures fortuné, Elizabeth est née à Maastricht en 1600. Après avoir fréquenté une école et suivi quelques cours privés, elle séjourne un temps à Liège pour apprendre le français. Elle quitte à seize ans l'atelier paternel pour se mettre au service d'un veuf dont elle élève les enfants. Divers emplois lui permettent ensuite de survivre, puis d'ouvrir une petite école. Son évolution spirituelle la pousse à constituer avec quelques compagnes un groupe informel de femmes pieuses (*kloppen*), sans pour autant souscrire aux projets de vie consacrée traditionnels. Quoique rétive à l'emprise des directeurs spirituels sur les consciences féminines, elle finit par se laisser convaincre par les frères mineurs de sa ville de fermer son école au profit d'une maison relevant du Tiers Ordre franciscain. L'établissement, inauguré en 1628, bénéficie de l'unique soutien financier d'une des nouvelles tertiaires, fille du

bourgmestre Dries. Ces « semi-religieuses », sans vœux solennels et non astreintes à la clôture, partagent leur temps entre la prière et la visite aux malades, dont les souffrances sont associées à celles du Christ au Calvaire. Le groupe s'illustre notamment par son dévouement lors de l'épidémie de peste de 1631, avant de souffrir lui-même de la prise de la ville par les Hollandais l'année suivante. Une fois les frères mineurs expulsés de Maastricht en 1638, les tertiaires se trouvent démunies sur tous les plans. Viennent alors se joindre à elles deux prêtres séculiers qui ne manquent pas d'être impressionnés par la personnalité d'Elizabeth Strouven, véritable mère spirituelle du groupe. Elle aura toutefois bien du mal à maintenir son projet d'origine intact et finira par devoir, peu avant sa mort (1661), accepter les statuts plus contraignants que lui imposent des autorités ecclésiastiques soucieuses de faire rentrer dans les rangs ces femmes non cloîtrées.

On ne sait rien de l'identité du traducteur qui destine probablement sa publication à un lectorat féminin, toujours friand de biographies spirituelles. Il semble toutefois qu'il ait davantage adapté que traduit le texte original, toujours conservé au « Regionaal Historisch Centrum Limburg » de Maastricht (ms. 230). Les audaces de l'auteure sur le plan institutionnel et son autorité dans le domaine de la direction spirituelle sont estompées au profit de l'évocation plus convenable d'une femme pieuse et soumise.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 474 ; F. KOORN, De stichting van het Maastrichtse tertiariissenconvent Calvariënberg, éd. B. R. DE MELKER et M. B. DE ROEVER, *Van polder tot polis. Liber amicorum voor drs. P. H. J. van der Laan. Opstellen over stadsgeschiedenis, diplomatie en economische geschiedenis*, Amsterdam, 1995, p. 97-106 ; F. KOORN, A Life of Pain and Struggle : The Autobiography of Elizabeth Strouven (1600-1661), *Autobiographien von Frauen. Beiträge zu Ihrer Geschichte*, éd. M. HEUSER, Tübingen, 1996, p. 13-24 ; ID., Een charismatische anti-heilige: Elisabeth Strouven (1600-1661), *Vrome vrouwen. Betekenissen van geloof voor vrouwen in de geschiedenis*, éd. M. CORNELIS e. a., Hilversum, 1996, p. 87-107 ; M. MONTEIRO, *Geeftelijke maagden : Leven tussen klooster en wereld in Noord-Nederlanden gedurende de zeventiende eeuw*, Hilversum, 1996, p. 294-295.

ALBERT DE L'ENFANT JÉSUS [François d'Ans], *Devotion solide aux âmes du Purgatoire* [...], Liège, U. Ancion, 1732, in-8°, page de titre, éd. inconnue à de Theux (LIÈGE, Grand Curtius, Département d'Art religieux et d'Art mosan, Inv. 103/84).

20



293

notice 18

ALBERT DE L'ENFANT JÉSUS [François d'Ans], *Devotion solide aux âmes du Purgatoire* [...], Liège, U. Ancion, 1732, in-8°.

Papier, 7 ff., 457 p., 4 ff.

Reliure cuir.

Provenance : l'exemplaire porte une marque d'appartenance de Benoîte de Vitry, cistercienne du Val Notre-Dame.

LIÈGE, Grand Curtius, Département d'Art religieux et d'Art mosan, Inv. 103/84.

INSTALLÉS À LIÈGE DEPUIS 1618, LES CARMES DÉCHAUX possèdent, selon Saumery, l'une des plus belles bibliothèques de la ville. Certains d'entre eux ont laissé des traités de spiritualité ou de pastorale : Herman de Sainte-Barbe, Victor de Saint-Laurent, Ernest de Saint-Joseph.

François d'Ans est connu pour avoir publié sous son nom de religion, Albert de l'Enfant Jésus, un abrégé de la vie de Jean de la Croix (1727), avant d'entreprendre l'ouvrage consacré aux âmes du Purgatoire. Dans sa préface, le carme se présente comme un prédicateur, « accoutumé, non à composer des livres mais à faire et débiter des sermons ». L'ouvrage en trois parties passe en revue les motifs qui doivent engager les fidèles à se soucier des âmes du Purgatoire et les moyens de les soulager, avant

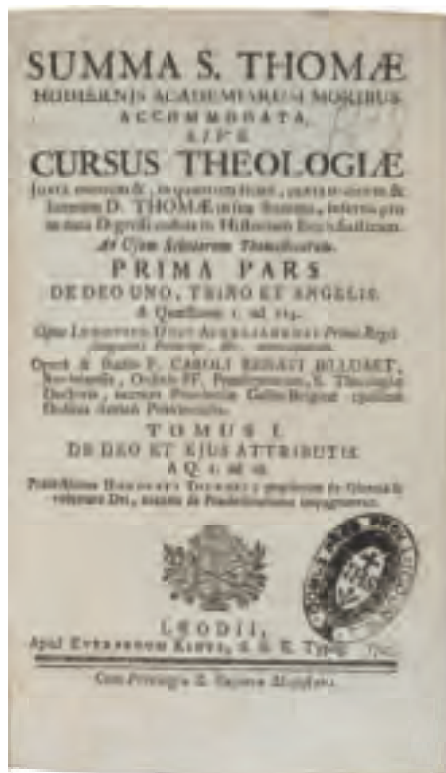
d'aborder, sous forme de questions et réponses, l'histoire de la dévotion et de ses pratiques, avec un aperçu de la doctrine développée sur le sujet. Le Purgatoire y est présenté *comme une école universelle, où l'on puise les plus importantes connoissances, car la prudente flamme [...] qui y brûle les âmes condamne l'assoupissement des lâches, pique la paresse des tièdes, fond la glace des endurcis et anime tous les hommes à la pratique de plus solides vertus.*

Cette dévotion aux âmes du Purgatoire connaît un regain d'intérêt aux XVII^e et XVIII^e siècles où le séjour en ce lieu est envisagé comme temps de punition plus que de purification. Elle s'inscrit dans le contexte d'une pastorale de la peur, destinée à susciter la conversion immédiate des pécheurs. Elle exalte le thème de la charité qui doit animer ceux dont les proches connaissent déjà les tourments de l'au-delà.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 504 ; M.-L. POLAIN, Ans (François d'), *B.N.B.*, t. 1, col. 318-319 ; P. MIQUEL et C. DE SEYSSSEL, Purgatoire, *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 12, col. 2652-2676 ; J.-Y. RICORDEAU, Les préoccupations intellectuelles des carmes liégeois aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Carmes et Carmélites en France du XVII^e siècle à nos jours*, éd. B. HOURS, Paris, 2001, p. 256-292.



21 Charles-René BILLUART, *Summa S. Thomæ hodiernis academiarum moribus accommodata* [...], Liège, Éverard Kints, 1747, in-8°, page de titre (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 27 B 1).

notice 19

Charles-René BILLUART, *Summa S. Thomæ hodiernis academiarum moribus accommodata, sive cursus theologiæ Juxta mentem & in quantum licuit, juxta ordinem & litteram D. Thomæ in sua Summa* [...] *Prima pars De Deo uno, trino et angelis. A Quæstione 1. ad 114.* [...], t. 1, *De Deo et ejus attributis. A Q. 1. ad 18. Praelectiones Honorati Tournely* [...], Liège, Éverard Kints, 1747, in-8°.

Papier, [2 p.], 591 p., 9 p. d'index non paginées.

Cachet de la maison provinciale des jésuites de Lyon ; approbations de fr. Thomas Ripoll, maître de l'Ordre, 25 octobre 1743, et de fr. Deodat Labyes, professeur au collège Saint-Thomas d'Aquin de Douai, 15 août 1747 ; approbation d'A. Médard, chanoine de Liège, président du Séminaire de Liège, 6 décembre 1746 ; permission de l'ordinaire, comte de Rougrave, vicaire général, 6 décembre 1746.

Reliure de cuir sur carton avec double filet d'encadrement, dos à 5 nerfs (reconstitué au XIX^e siècle ?).

Provenance : maison provinciale des jésuites de Lyon (cachet).

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 27 B 1.

NÉ À REVIN EN 1685 ET FORMÉ AU COLLÈGE DES JÉSUITES DE Charleville, Charles-René Billuart fait profession au couvent des dominicains de sa ville natale en 1702. Ses études ultérieures et sa mission de frère prêcheur l'amènent à circuler entre Liège et Douai, où il enseigne à plusieurs reprises. Il exerce diverses responsabilités dans l'ordre, notamment comme provincial, mais continue à séjourner régulièrement auprès de la communauté de Revin, dont il est plusieurs fois élu prieur.

C'est à la demande du chapitre de la province dominicaine de Sainte-Rose, tenu à Douai en 1733, que Billuart est amené à produire l'œuvre qui

fera sa réputation dans le domaine de la théologie thomiste. Sa *Summa* en constitue un commentaire magistral, pour l'impression de laquelle le couvent de Revin, en la personne du père Dieudonné Labye, passe contrat avec Éverard Kints devant le notaire H. A. Barbieri, le 20 avril 1746. Un supplément aux 19 volumes est édité après le décès de l'auteur (1757), avec en introduction, sa biographie par le même Labye. Au vu du succès remporté auprès des collègues et universités, un *Compendium* sera publié à Liège en 1754.

Le nombre des rééditions, tout au long du XIX^e siècle, témoigne de la réception favorable dont la *Summa* a fait l'objet, en raison de l'ampleur et de la variété des matières abordées et de la clarté de leur exposition. La partie consacrée à la pénitence a été particulièrement appréciée et régulièrement citée. Fidèle à Thomas d'Aquin qu'il suit pas à pas dans ses développements, Billuart s'adapte toutefois au contexte qui lui est propre et aux problématiques de son temps, accordant aux questions de théologie morale davantage d'attention. La partie polémique vise plus spécialement Honoré Tournely, autre théologien fameux du XVIII^e siècle.

Billuart est par ailleurs connu pour ses écrits contre les jansénistes, à la suite de la publication de la bulle *Unigenitus*. Il y défend contre ses adversaires les positions de Thomas d'Aquin sur la prédestination et la grâce.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 542-543 ; P. MANDONNET, Billuart, Charles-René, *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 2, col. 890-892 ; H.-M. FERET, Billuart (Charles-René), *Catholicisme. Hier, aujourd'hui, demain*, t. 2, Paris, 1963, col. 63.

Jean BERTHOLET, *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, [...], Liège, Jacques-Antoine Gerlach, 1781, in-4°, planche hors-texte entre les p. 68 et 69 (LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 29 D 10).

notice 20

Jean BERTHOLET, *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu, avec la vie des bienheureuses Julienne et Ève, qui en furent les premières promulgatrices, suivie de l'abrégé historique de l'institution des illustres confréries de l'adoration perpétuelle de l'auguste sacrement des miracles et sur-tout de celle érigée dans l'insigne église collégiale de Saint-Martin à Liège en 1765*, Liège, Jacques-Antoine Gerlach, 1781, in-4°.

Papier, X p., 210 p., XLII p.

Dix-sept gravures de Catherine, Joseph et Jean Klauber ; portrait gravé du chanoine Gilles de Hubens, doyen de Saint-Martin, par H. J. Godin.

Demi-reliure de cuir du XIX^e siècle.

Provenance : Institut de l'Adoration Perpétuelle, Maison de Liège.

LIÈGE, Bibliothèque du Séminaire Épiscopal, 29 D 10.

JULIENNE DE CORNILLON († 1258), TRADITIONNELLEMENT CÉLÉBRÉE à Liège comme promotrice de la Fête-Dieu, a fait l'objet de successives compositions hagiographiques. Membre d'une communauté double au service des lépreux, Julienne se retrouve au cœur d'un réseau, où gravitent cisterciennes, recluses, béguines et autres *mulieres religiosae*. Au cours d'expériences mystiques, nourries de lectures patristiques et peut-être scripturaires, Julienne appréhende le mystère de la Trinité, avant de concevoir le projet de rendre un culte particulier au Christ, par l'introduction d'une fête destinée à solenniser davantage encore sa présence dans l'Eucharistie. Soutenue par certains théologiens et surtout encouragée par son entourage féminin, sa proposition ne fait pas l'unanimité auprès d'autorités ecclésiastiques opposées à l'instauration d'une fête jugée superflue, au regard de la célébration, quotidienne, et donc suffisante, de ce sacrement. La bienveillance du théologien dominicain Hugues de Saint-Cher et de l'archidiacre Jacques Pantaléon, futur Urbain IV, vient à bout des résistances. La fête, instituée au diocèse de Liège en 1246, sera étendue à l'Église universelle en 1264.

Dans le contexte d'élaboration de modèles conformes aux attentes d'une Église tridentine jalouse de son autorité, il est intéressant de découvrir la figure de Julienne de Cornillon, mise au service d'une institution qui lui avait été un temps peu favorable. Après l'adaptation française de sa *Vita* par Lambert le Ruitte, en 1598, le jésuite Barthélemy Fisen († 1649)

publie une première étude en latin en 1628, traduite et dédiée, en 1645, au doyen de la collégiale Saint-Martin, lieu historique de l'institution de la Fête-Dieu, quatre siècles auparavant, et siège d'une prestigieuse confrérie du Saint-Sacrement. La Compagnie de Jésus souhaite ainsi promouvoir le culte eucharistique aux marches du protestantisme, et Fisen en rappelle l'origine liégeoise, face aux allégations italiennes en faveur du miracle de Bolsena.

Après l'édition de la *Vita* par les bollandistes en 1675, Julienne fait encore l'objet d'une attention toute particulière en 1746, année jubilaire à l'occasion de laquelle l'historien jésuite Jean Bertholet (1688-1755) commet un nouvel ouvrage de promotion de la fête, avec, en illustration, une vie édifiante de la prieure de Cornillon, quasiment calquée sur celle de son prédécesseur. Ces deux textes, largement diffusés, contribuent à assurer le succès de la dévotion eucharistique, en même temps qu'ils proposent, en filigrane, un portrait de femme réadapté aux exigences de la réforme tridentine et tout à la gloire de l'histoire locale. S'ils ne contredisent en rien les éléments lisibles dans la *Vita*, le ton adopté et les exemples retenus contribuent à susciter une autre réception du personnage, devenu une pieuse moniale dévote au Saint-Sacrement et donc obéissante à l'autorité ecclésiastique.

À l'issue du jubilé de 1746, le chanoine Gilles de Hubens prend l'initiative de fonder une « Association pour l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement », érigée en 1765 et solennellement inaugurée l'année suivante : *tout le monde désirait que l'ouverture d'un si saint et si bel établissement se fit avec toute la pompe et l'éclat que la ville de Liège, renommée entre autres pour la magnificence de ses cérémonies religieuses, pouvoit apporter dans une circonstance si notable* (p. 202).

L'ouvrage de Bertholet fera l'objet de rééditions en 1781 et en 1846. Y figure un abrégé de l'histoire de la confrérie avec les objectifs de l'association par le chanoine Hubens.

M.-É.H.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 543 et 671 ; C. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. 1, col. 1386-1391 ; J.-P. DELVILLE, La confrérie du Saint-Sacrement, *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, cat. exp., Liège, 1990, p. 165-176 ; M.-É. HENNEAU, Écritures masculines d'un héroïsme au féminin : portrait moderne d'une mystique médiévale, *Saintes ou sorcières ? L'héroïsme chrétien au féminin*, éd. V. ALÉMAN, M. COTTRET, B. COTTRET, Paris, 2006, p. 159-176 ; ID., Faîtes princiers et culte eucharistique au pays de Liège : cérémonies baroques au cœur d'une principauté ecclésiastique des XVII^e et XVIII^e siècles, éd. B. DOMPNIER, *Actes du Colloque Cérémonies extraordinaires du Catholicisme baroque*, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, Le Puy, octobre 2005, sous presse.

Page 68.



Premier Office du S. Sacrement.

*1. Jean Clere de Cornillon le compose. 2. S. Julianne prie pour lui.
3. et l'approuve. 4. puis les Docteurs.*



Triomphe de l'Eglise
Cette gravure est une copie de la gravure faite de l'original par le sieur Pichon.

HISTOIRE DE L'INSTITUTION DE LA FÊTE-DIEU. AVEC LA VIE DES BIENHEUREUSES JULIENNE ET EVE,

Toutes deux originaires de Liège.

Par le R. P. JEAN BERTHOLET
de la Compagnie de JESUS.



À LIÈGE,

Chez { F. A. BARCHON, Libraire-Imprimeur, au Palais en Grottois.
J. JACOB, Libraire-Imprimeur, sur le Pont d'Ille.

M. D. CC. XLVI.

Aux Appellations, Permis, & Privilèges.

- 23 Jean BERTHOLET, *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu* [...], Liège, F. A. Barchon et J. Jacob, 1746, in-4°, frontispice et page de titre (Collection privée).



24 *Le Manuel des familles chrétiennes* [...], Paris-Liège, Méquignon-Lemarié, 1785, in-8°, page de titre (Collection privée).

notice 21

Le Manuel des familles chrétiennes, ou le chrétien conduit à Dieu par la prière et l'instruction ; avec Les Offices de l'Eglise, un Sommaire de la Doctrine Chrétienne, & un Abrégé de l'Histoire-Sainte [...], nouvelle édition, revue et corrigée, Paris-Liège, Méquignon-Lemarié, 1785, in-8°.

Papier, XVI-622 p.

Reliure de veau sur carton, dos à cinq nerfs décoré de fleurons et titre dorés.

Collection privée.

LE 5 OCTOBRE 1785, DOM GRÉGOIRE FALLA, ABBÉ DU VAL-SAINT-Lambert et correspondant anonyme des *Nouvelles ecclésiastiques*, confie sa satisfaction à l'abbé du Pac de Bellegarde, à propos d'un excellent livre de piété, nouvellement réédité chez Lemarié. *Je connois peu de livres meilleurs que celui-là pour le commun des fidèles. Nous nous sommes réunis avec quelques amis pour en distribuer deux cents exemplaires gratis, tant à Liège que dans les paroisses de la campagne de notre pays.* Le cistercien philo-janséniste et bibliophile précise qu'il s'agit là d'une nouvelle version des *Prières et instructions chrétiennes avec un abrégé de l'histoire sainte*. Cet ouvrage, maintes fois réédité, est paru à Sedan chez Nicolas Renault en 1726. Il est l'œuvre de Nicolas Thibault, prêtre et conseiller clerc au bailliage de Sedan, janséniste notoire qui exerça une action spirituelle durable dans une ville pourtant aux mains de la Compagnie de Jésus. Il doit être distingué de l'édition liégeoise des *Prières chrétiennes avec diverses instructions* (1743), conçues par un prêtre du diocèse de Liège dans un tout autre esprit.

L'ouvrage en deux parties passe tout d'abord en revue les *Instructions et prières* pour se bien conduire durant la journée. La deuxième partie propose d'autres *Instructions* pour bien se comporter tout au long de l'année, selon son état ou sa profession, avec un abrégé de doctrine chrétienne et d'histoire sainte.

Au chapitre consacré à la lecture spirituelle (p. 48-50), l'auteur rappelle quelques règles de base : il convient d'y consacrer chaque jour un moment, une demi-heure voire une heure pour ceux qui en ont le temps, avec tout le respect dû à la matière abordée, *de sorte que pendant que nos yeux sont attachés sur le livre, notre cœur soit élevé vers Dieu.* Thibault recommande de ne lire qu'un livre à la fois, sans précipitation : *Lisons peu, mais lentement, posément et avec beaucoup de recueillement et d'attention, afin de goûter ce que nous lisons, et nous en nourrir et de conserver dans notre mémoire les vérités qui nous auront le plus touchés.* [...] *Un véritable chrétien ne plaint pas un argent employé pour acheter de bons livres.* Pour en déterminer la liste, il consultera son directeur spirituel. Thibault en suggère les principaux : *l'Histoire de la Bible*, la nouvelle *Vie des saints*, *l'Imitation de Jésus-Christ* et surtout le Nouveau Testament *sont les livres propres à tous les fidèles bien disposés*, auxquels on peut encore ajouter le *Catéchisme de Montpellier*, *l'Année chrétienne* de Nicolas Le Tourneux, les *Œuvres* de Pierre Nicole, *livres très-solides et très-instructifs*. Les méditations de Louis de Grenade et d'Alphonse Rodriguez sont aussi de *fort bons livres*. Au chapitre *Des mauvais livres* (p. 328-330), l'auteur s'en prend surtout aux livres de galanteries parmi lesquels il classe romans, comédies, contes, poésies où le vice est représenté avec des agréments qui luy ôtent sa laideur et le rendent aimable. *Gardons-nous donc bien de lire aucun livre de galanteries et fuyons-les comme la peste des bonnes mœurs. Ne disons pas que nous en prendrons ce qui sera bon, et que nous en laisserons ce qui en sera mauvais, car la lecture d'une page nous tirera insensiblement à lire la suivante et nous apprendra des choses qui seront la cause de notre perte.*

M.-É.H.

Bibliographie :

R. TAVENEUX, Le jansénisme dans la région ardennaise au début du XVIII^e siècle, *Jansénisme et Réforme catholique*, Nancy, 1992, p. 127-136 ; M.-É. HENNEAU, Un janséniste éclairé au seuil de la Révolution : Grégoire Falla, abbé cistercien et correspondant des *Nouvelles Ecclésiastiques* à la fin du XVIII^e siècle, *Cîteaux*, Commentarii cistercienses, 1997, p. 131-194 ; P. MARTIN, *Une religion des livres (1640-1830)*, Paris, 2003, p. 280.

Neue Zeitung : Warhafftige Beschreibung von zweyen neuen Propheten welche newlicher Zeit in die Stadt Lüttich ankommen [...], [s. l.], 1617, in-4°, n. ch.
(LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 89B).

notice 22

Neue Zeitung : Warhafftige Beschreibung von zweyen neuen Propheten welche newlicher Zeit in die Stadt Lüttich ankommen, allda sie 8. Tage mit blossen Haupt, unnd barfuß, in die Stadt durch alle Strassen gangen und dem Volck geprediget, sie auch zur Busse vermahnet, [s. l.], 1617, in-4°.

Papier, [8 p.].

Cartonnage du XIX^e siècle.

Caractères gothiques ; une gravure sur bois représentant un des prophètes, note de bibliophile probablement de la main d'Adrien Wittert ou de Gustave Francotte datée de 1861 accompagnée d'une traduction de l'ouvrage.

Provenance : Baron Adrien Wittert (1903).

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 89B.

ON CONNAÎT DE CE CANARD UNE VERSION NÉERLANDAISE (*EEN Waerachtighe beschrijvinghe van twee nieuwe Propheten*, s. l., 1616) et plusieurs versions françaises (*Recit veritable de deux faulx Prophetes*, Paris 1617 ; *Discours veritable de deux faulx prophetes*, Rouen, 1617). Cet « occasionnel » répond aux règles du genre. De petit format, il présente une histoire à la fois extraordinaire et édifiante. Il se donne comme véridique et multiplie les effets réalistes, accumulant les détails et les circonstances. La référence à une première édition liégeoise produite par Léonard Streel est probablement fantaisiste et relève de ce dispositif d'authentification. Agencé comme un discours, le texte rappelle tout d'abord l'existence de prophètes en citant l'exemple récent de l'anabaptiste David Joris. Il passe ensuite aux faits en narrant l'arrivée à Liège de deux envoyés de Dieu connaissant toutes les langues de l'univers, exhortant le peuple à la pénitence et condamnant la vie désordonnée des chanoines de Saint-Lambert qui, piqués au vif, ne tardent pas à expédier leurs accusateurs

en prison. Le récit se clôt sur une évocation inquiète de l'imminence du jour du jugement et sur une incitation générale à la repentance appuyée par une longue citation du prophète Amos décrivant le terrible « jour de l'Éternel ». Des figures préexistantes ont pu stimuler l'imagination du rédacteur. On pense au prophète anabaptiste Melchior Hofmann emprisonné à Strasbourg où il était venu annoncer la fin des temps en compagnie de son disciple Polderman, ou à cet hérétique polyglotte emprisonné puis exécuté à Liège en 1536 qui impressionna vivement les chroniqueurs contemporains. On peut également évoquer le personnage du juif errant qui, comme les protagonistes du *Neue Zeitung*, vient de l'Orient et est un infatigable marcheur. Le texte échappe au cloisonnage confessionnel. Bien que rapprochés des enthousiastes anabaptistes, les prophètes se disent catholiques tout en s'en prenant au clergé. Les titres des versions françaises font des deux énergumènes des *faulx prophetes* distillant une mauvaise doctrine. Les versions allemande et néerlandaise sont plus équivoques. Elles font des deux personnages les héritiers d'une lignée de blasphémateurs illuminés mais semblent faire grand cas de leur appel au repentir. Cette ambiguïté confère au canard une certaine originalité. Les occasionnels soutiennent habituellement l'effort de la Réforme catholique en délivrant par l'exemple un sermon sécularisé. Les intentions du *Neue Zeitung* sont moins claires.

O.D.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 1334 ; F. VAN DER HAEGEN, *Bibliotheca Belgica. Bibliographie générale des Pays-Bas*, éd. M.-T. LINGER, t. 1, Bruxelles, 1964, p. 233 ; t. 5, p. 890 ; G. FRANCOFFE, *Une gazette de l'an 1617, B.S.B.L.*, t. 8, 1908, p. 164-170 ; T. GOBERT, *L'imprimerie à Liège sous l'Ancien Régime, B.I.A.L.*, t. 47, 1922, p. 34 ; *Les usages de l'imprimé (XV^e-XIX^e siècle)*, éd. R. CHARTIER, Paris, 1987 ; ID., *Lecture et lecteurs « populaires » de la renaissance à l'âge classique, Histoire de la lecture dans le monde occidental*, éd. G. CAVALLLO et R. CHARTIER, Paris, 1997, p. 315-330 ; J.-P. SEGUIN, *L'information en France avant le périodique : 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, 1964.

Neue Seltung!

Warhaftige Beschreibung / von zweyen neuen Prophe-
ten / welche newlicher Zeit in die Stadt Lüttich ankommen / alsda sie 8. Ta-
gemit blossen Haupte vnd barfuß in die Stadt durch alle Strassen
gangen / vnd dem Volck geprediget / sie auch zur
Busse vermahnet.

Also sind die
beyden Prophe-
ten in der Stadt
Lüttich auff der
Gassen in blos-
sen Köpfen vnd
barfüßig gan-
gen / vnd gepre-

diget. Wie
hierin ver-
meldet wird.
Lieben Leu-
te thut Busse
vnd bekohret
euch zu Gott



Jean DE CHOKIER DE SURLET, *Apologeticus, adversus Samuelis Maresii* [...], Liège, Léonard Streel, 1635, in-4°, page de titre (LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 41811B).



notice 23

Jean DE CHOKIER DE SURLET, *Apologeticus, adversus Samuelis Maresii oppidi Traiectensis ministri librum, cui Titulum fecit Candela sub modio posita per Clerum Romanum. In quo deteguntur & confutantur nonnulli illius errores, calumniae, iniuriae, falsiloquia seditiosissima, convitia in Sedem Apostolicam, ac Episcopum Principem Leodiensem, & utrumque Clerum, &c.* [...], Liège, Léonard Streel, 1635 (approbations datées du 27 août 1635, épître dédicatoire datée du 30 août 1635), in-4°.

Papier, 123 p.

Reliure en cuir avec filets et poinçons dorés.

Provenance : Grande Bibliothèque des jésuites anglais de Liège.

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 41811B.

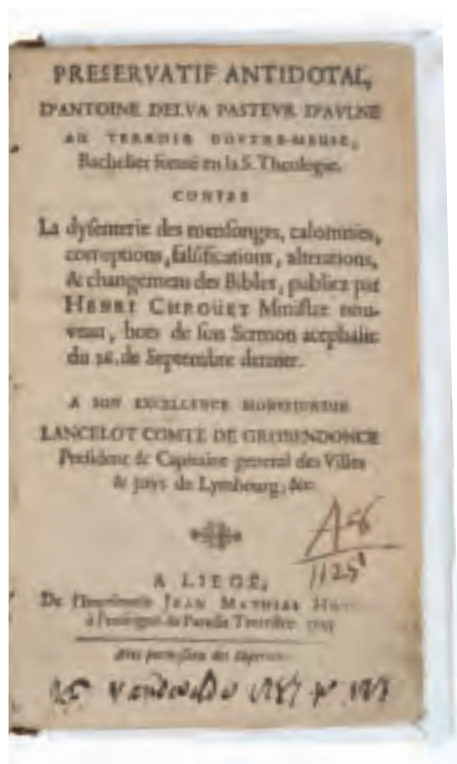
JEAN DE CHOKIER DE SURLET (LIÈGE, 1571-LIÈGE, 1656) EST un juriste imprégné de culture humaniste. À l'issue d'un brillant itinéraire ecclésiastique, il devient vicaire général et conseiller du prince-évêque de Liège. Les absences de son maître bavarois en font *de facto* le responsable du clergé liégeois. C'est à ce titre qu'il organise la résistance à la propagande calviniste et y prend part lui-même. À son mandement épiscopal du 24 mai 1634, qui tente notamment de limiter l'accès de la population aux Écritures, les pasteurs de Maastricht répondront par un provoquant mandement pastiche favorable à la Réforme. Dans la

foulée, le ministre Samuel Desmarets publie sa *Monachomachia* (1634) qui s'en prend aux clercs liégeois. La même année, Chokier répond en personne à cette attaque dans sa *Paraenesis* où il défend son mandement. Desmarets réplique par sa *Chandelle mise sous le Boisseau* où il revient sur le thème de la lecture de la Bible. Un proche de Chokier répondra par une bouillonnante *Chandelle éteinte et puante*. Enfin, Chokier lui-même publiera cet *Apologeticus adversus Samuelis Maresii* en septembre 1635. Recourant à la foi au ton acerbe de la polémique et aux raffinements de l'érudition patristique, l'ouvrage aborde, lui aussi, la question de l'accès aux textes sacrés. Ces développements savants sont précédés par une venimeuse harangue rimée adressée au « ministello » de Maastricht. L'épître dédicatoire à Ferdinand de Bavière renforce le caractère officiel de l'entreprise. Le titre, emprunté à Tertullien, et l'épigraphe, tirée d'une œuvre d'Augustin, confirment l'ancrage patristique. Ils ont pour but d'insérer le livre et son auteur dans la tradition des apologistes qui, depuis les premiers siècles, ont pris la plume afin de défendre la vraie foi.

O.D.

Bibliographie :

U. CAPITAIN, Chokier de Surlet (Jean de), *B.N.B.*, t. 4, col. 85-91 ; P. WAUCOMONT, *Controverses entre catholiques et calvinistes dans le diocèse de Liège au début du XVII^e siècle*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1985 ; J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, t. 1, Liège, 1877, p. 328-329 ; X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 117.



27 Antoine DELVA, *Preservatif antidotal* [...], Liège, Jean Mathias Hovius, 1655, in-8°, page de titre (LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 134A).

302

notice 24

Antoine DELVA, *Preservatif antidotal* [...] contre *La dysenterie des mensonges, calomnies, corruptions, falsifications, alterations, & changemens des Bibles, publiez par Henri Chrouët Ministre nouveau, hors de son Sermon acephalic du 26. de Septembre dernier, A son excellence Monseigneur Lancelot comte de Grobendonck President & Capitaine general des Villes & pays de Limbourg, &c.*, Liège, Jean Mathias Hovius, 1655, in-8°.

Papier, 123 p.

Cartonnage du XIX^e siècle.

Provenance : J. F. Vandeveld (1787), Baron Adrien Wittert (1903). Note anonyme de bibliophile.

LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, Rés. 134A.

DEPUIS 1649, LE VILLAGE D'OLNE FAIT PARTIE D'UNE BANDE territoriale disputée par les Pays-Bas espagnols et les Provinces-Unies. Celles-ci voient, en 1661, leur domination confirmée sur le ban d'Olne. L'Église réformée n'attend pas cette date pour s'établir dans la région. Cette irruption est à l'origine d'une controverse à laquelle participent les desservants rivaux du lieu, le ministre Henri Chrouet et le curé Antoine Delva (né à Xhoris en 1602), mais aussi des religieux liégeois, comme l'inévitable Barthélemy d'Astroy. Arrivé à Olne dès 1649, Chrouet est mis au défi par Delva. Le réformé est sommé de prouver l'origine biblique de ses articles de foi. On retrouve là un ressort classique de la controverse. Chaque camp s'attache à saper les fondements dogmatiques des adversaires. Les catholiques s'en prennent aux prétentions biblistes des réformés. Ces derniers s'attaquent en retour à la tradition patristique dont se targuent les papistes. Ce défi, dont l'enjeu était une somme d'argent et

la conversion du contradicteur, conditionne les échanges polémiques à venir. Chrouet y répond par un sermon qu'il fera imprimer (1655). Les répliques ne se font pas attendre. Le *Preservatif antidotal* de Delva fait partie du lot. Il est le premier d'une longue série d'ouvrages que le curé adresse au pasteur. Le livre est dédié au comte de Grobendonck qui avait été désigné comme un des dépositaires de la caution du défi. En qualité de gouverneur de Limbourg, celui-ci est également un garant de la religion authentique du pays qu'il convient de défendre contre l'agression du *Ministre nouveau*. Sans surprise, le texte attaque point par point les articles de foi exposés par Chrouet. Le ministre apparaît comme un séducteur maléfique qui corrompt à la fois les âmes et la Bible. Comme souvent, le recours à une métaphore médicale permet la dénonciation de la séduction. L'hérésie est une contagion maligne. Delva délivre aux fidèles l'antidote qui permet de s'en prémunir. Chrouet, propagateur du mal, est lui-même malade. Le flot de ses propos insensés forme une *dysenterie*. Ce double visage attribué à l'adversaire autorise un discours ambigu. Comme tout ennemi confessionnel, Chrouet est à la fois subtil et grossier. Si ses manœuvres malignes sont un piège pour les simples, ses batteries sont facilement démontables et son sermon, *acephalic*.

O.D.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 209 ; A. WEBER, *Essai de bibliographie verviétoise*, t. 1, Verviers, 1899, p. 251-253 ; P. JACQUET, *Une controverse à Olne dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1989 ; J. STOUREN, *Histoire de l'ancien ban d'Olne et de la domination des calvinistes dans ce territoire*, Liège, 1892 ; É. VARENBERGH, Delva (Antoine), *B.N.B.*, t. 5, col. 492.

Barthelemy D'ASTROY *Le marteau rompu et mis en pieces ou Refutation De tout ce que le Sieur Hamer-Stede a depuis peu forgé sur son enclume, Et debité en la Ville de Mastrecht & ailleurs, soub le tiltre Du Capucin Defroque* [...], Liège, veuve Bauduin Bronckart, 1662, in-8°, page de titre (LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 21690A).

notice 25

Barthélemy D'ASTROY, *Le marteau rompu et mis en pieces ou Refutation De tout ce que le Sieur Hamer-Stede a depuis peu forgé sur son enclume, Et debité en la Ville de Mastrecht & ailleurs, soub le tiltre Du Capucin Defroque* [...], Liège, veuve Bauduin Bronckart, 1662 (approbations datées des 3, 5 et 6 juin 1662), in-8°.

Papier, 170 p.

Reliure de cuir avec filets et poinçons dorés,

Provenance : Joannes Rutius, recteur du collège jésuite de Cambrai, juin 1662, LIÈGE, Université, Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres, 21690A.

LE RÉCOLLET BARTHÉLEMY D'ASTROY (SPONTIN, 1612-LIÈGE, 1681), qui deviendra Provincial (1664) puis Commissaire général de l'ordre de Saint-François (1677), est chargé par Maximilien-Henri de Bavière de prêcher à Maastricht tous les dimanches (1656). Dans le cadre de cette mission, il affronte les pasteurs réformés de la ville. Le *Marteau Rompu* répond au *Ontkapten Capucijn* de Johannes van Hamerstede. Ce dernier ouvrage reprend le sermon prononcé par le ministre à l'occasion du passage à la réforme d'un capucin. Astroy et Hamerstede se sont également affrontés lors d'un échange épistolaire qui fournira la matière de

livres polémiques qui paraîtront ultérieurement. Le *Marteau rompu* sera réédité en 1662 et 1663. L'ouvrage traite un grand nombre de lieux communs de la controverse dont l'idolâtrie supposée de l'Église romaine et l'assimilation du pape à l'Antéchrist. L'affrontement des deux héros y est souligné par une métaphore guerrière qui structure le texte. Astroy compare les chapitres de l'ouvrage de son adversaire aux diverses parties qui composent une troupe guerrière. Le défenseur de la foi catholique se met ainsi en scène combattant une armée d'arguments. Il recourt également à la métaphore en promettant de casser le marteau (*Hamer*) qui forge l'hérésie sur son enclume. Le ton solennel de cette promesse est renforcé par la confirmation biblique qu'apporte l'épigraphie tirée de Jérémie 50,24 (en fait 50,23) : *Confractus est & contritus malleus*. Souffle épique, violence et arguments *ad hominem* confèrent à l'œuvre son rythme et sa dynamique.

O.D.

Bibliographie :

X. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, col. 235 ; U. CAPITAINE, Astroy (Barthelemy d'), *B.N.B.*, t. 1, col. 514-519 ; J. GOYENS, Astroy (Barthelemy d'), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, t. 1, col. 1046-1047 ; P. JACQUET, *Une controverse à Olne dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Mémoire de Licence en Histoire, Université de Liège, 1989 ; V. OBLET, Astroy (Barthelemy d'), *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 1, col. 2143 ; C. SLOOTS, Pater Bartholomaeus d'Astroy O. F. M. : een apologet uit de zeventiende eeuw en Maastrichts missionaris : een bio-bibliographische studie, *Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg*, t. 78-79, 1946, p. 85-128 ; P. J. H. UBACHS, *Twee heren, twee confessies : de verhouding van staat en kerk te Maastricht, 1632-1673*, Assen, 1975, p. 419-421.

*Reverendo Patri Joanni Rutio, Collegij
Cambracensis Societ. Jesu Rectori
Frater noster Guardianus Recolletorum Loody
mittabat mensis Junii 1662.*



Collegij Societ. Jesu Cambraci.
LE MARTEAU ROMPU

ET MIS EN PIECES

21690A

OV

REFVTATION

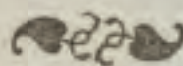
De tout ce que le Sieur *Hamer-Stede*
a depuis peu forgé sur son enclume,
Et débité en la Ville de Mafrecht
& ailleurs,

SOVB LE TILTRE

DV CAPVCIN DEFROQVE

Confractus est & contritus malleus,
Hieremix cap. 50. versu 24.

Par F. BARTHELEMY D'ASTROY,
Recollet de Liege, & Missionnaire
de ladite Ville de Mafrecht.



A LIEGE,
Chez la Vefve de BAVDWIN BRONCKART,
à Saint François Xavier. 1662,

Avec Permission des Superieurs.

